



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Comparaison du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2020
au troisième trimestre et aux neuf premiers mois de 2019

29 octobre 2020

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Table des matières

1	Notre entreprise	7
2	Comment nous analysons et présentons nos résultats	8
3	Sommaire – Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2020	14
4	Analyse de la performance financière	17
5	Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)	32
6	Liquidités et ressources financières	35
7	Transactions entre parties liées	43
8	Méthodes comptables et modifications	43
9	Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS	43
10	Risques et incertitudes	51
11	Contrôles et procédures	54
12	Informations trimestrielles	55
13	Événements postérieurs à la date de clôture	56

Rapport de gestion

Le 29 octobre 2020

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ce document, avec le rapport de gestion annuel daté du 27 février 2020 (le « rapport de gestion annuel de 2019 »), tel que mis à jour par a) le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 daté du 6 mai 2020 (le « rapport de gestion du premier trimestre de 2020 ») et b) le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 daté du 30 juillet 2020 (le « rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 »), et avec les états financiers consolidés annuels audités et leurs notes afférentes pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs.** Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales. À moins d'indication contraire, les mentions de « sections » dans les présentes renvoient aux sections de ce rapport de gestion.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur son site Internet au **www.snclavalin.com** et sur SEDAR au **www.sedar.com**. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de SNC-Lavalin ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou fait partie de ce dernier.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens** et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »)**. **Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. L'abréviation sans objet (« s.o. ») indique que le pourcentage de la variation entre les chiffres de l'exercice considéré et de l'exercice précédent n'est pas significatif ou que le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %.**

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats, tels qu'indiqués au tableau ci-dessous, constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures conformes aux normes IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des normes IFRS.

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX NORMES IFRS OU AUTRE MESURE CONFORME AUX NORMES IFRS

Rendement

- Résultat dilué par action ajusté
- Résultat avant charges financières nettes, impôts et amortissements ajusté (« **RAIIA ajusté** »)
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin
- Résultat avant charges financières nettes et impôts (« **RAII** »)
- Résultat avant charges financières nettes, impôts et amortissements (« **RAIIA** »)
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« **RCPMA** »)
- RAIL sectoriel ajusté
- RAIIA sectoriel ajusté
- Ratio du RAIL sectoriel ajusté sur les produits (%)
- Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits (%)

Liquidité

- Ratio du fonds de roulement
- Dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)
- Fonds de roulement

Une définition de toutes les mesures non conformes aux normes IFRS et des autres mesures conformes aux normes IFRS est fournie à la section 9 afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. En outre, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non conformes aux normes IFRS et de la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS; se reporter à la section 9 pour obtenir les renvois aux sections du présent rapport de gestion où ces rapprochements sont présentés.

Chiffres comparatifs

À compter du deuxième trimestre de 2020, l'indicateur du résultat de chaque secteur est désormais appelé (sans aucune modification à la composition de cette mesure financière) le RAIL sectoriel ajusté (anciennement le « RAIL sectoriel ») pour préciser que cet indicateur exclut les éléments autres que les intérêts et les impôts. Par ailleurs, à compter du deuxième trimestre de 2020, la Société présente les résultats financiers de Capital en dehors de SNCL Services d'ingénierie pour simplifier davantage la présentation des informations financières excluant Capital. Cette modification, qui n'a modifié que la présentation des informations financières divulguées, a été apportée en conformité avec l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (l'« IAS 8 ») et elle a donné lieu au retraitement des chiffres des périodes antérieures.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « perspective », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) les répercussions prévues de la pandémie en cours de COVID-19 sur les activités et ses secteurs opérationnels à présenter ainsi que les éléments d'incertitudes s'y rattachant et autres risques et incertitudes à court terme. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 29 octobre 2020. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2019 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») et ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 et dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) répercussions de la pandémie de COVID-19 et autres risques et incertitudes à court terme; b) résultats de la nouvelle orientation stratégique de 2019, conjuguée à la réorganisation des activités; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) octroi des contrats et calendrier; e) obligations de prestation restant à remplir; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements de Capital; j) dépendance envers des tiers; k) coentreprises et partenariats; l) systèmes et données informatiques; m) concurrence; n) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services défectueux; o) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels fournis; p) protection d'assurance; q) santé et sécurité; r) compétence du personnel; s) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; t) conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres et crises sanitaires mondiales; u) propriété intellectuelle; v) cession ou vente d'actifs importants; w) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; x) liquidités et situation financière; y) endettement; z) garantie aux termes du prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) issue des réclamations et

litiges en cours et futurs; hh) enquêtes en cours et potentielles; ii) règlements; jj) nouvelle réglementation et inconduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; kk) réputation de la Société; ll) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; mm) lois et règlements en matière d'environnement; nn) Brexit; oo) conjoncture économique mondiale et pp) fluctuations et volatilité dans les prix des marchandises.

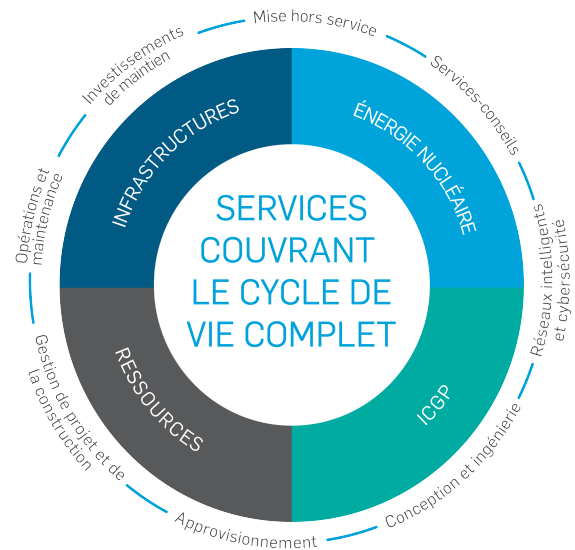
La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel de 2019 de la Société, qui ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 et dans le présent rapport de gestion, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 29 octobre 2020, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

1 Notre entreprise

Fondée en 1911, **SNC-Lavalin** est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde.

SNC-Lavalin rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et livrer des projets et des concepts de classe mondiale, tout en offrant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, la cybersécurité et les réseaux intelligents, la conception et l'ingénierie, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien (« O&M »), la mise hors service et les investissements de maintien.



SNC-Lavalin observe des normes exceptionnelles en matière de santé et de sécurité, d'éthique et de conformité, et de protection de l'environnement. La Société s'engage à réaliser des projets de grande qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.

Dans certaines parties du présent rapport de gestion, les activités de services professionnels et gestion de projets sont désignées collectivement comme « SP&GP » (auparavant désignées sous le terme I&C ou Ingénierie et construction), afin d'être distinguées des activités de Capital. SP&GP regroupe cinq des secteurs de la Société; à savoir ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que Capital constitue un secteur à présenter distinct de SP&GP.



Comment nous analysons et présentons nos résultats

2.1 COMMENT NOUS PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses informations financières conformément à la façon dont la direction évalue le rendement en regroupant ses activités en six secteurs à présenter, soit i) ICGP, ii) Énergie nucléaire, iii) Services d'infrastructures, iv) Ressources, v) Projets d'infrastructures d'IAC et vi) Capital.

Nous présentons également certains résultats et certaines informations financières séparément pour i) les activités de services professionnels et gestion de projets (« **SP&GP** ») dans nos branches d'activité, ce qui comprend cinq des six secteurs, soit ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, et ii) le secteur **Capital**.

SP&GP

Les informations présentées pour SP&GP comprennent les contrats qui génèrent des produits provenant principalement des activités dans les domaines des services-conseils, des réseaux intelligents et de la cybersécurité, de la conception et de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de projet et gestion de la construction, de l'O&M, de la mise hors service et des investissements de maintien. SP&GP comprend également les produits tirés des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, pour lesquels la Société a cessé de soumissionner en juillet 2019, à l'exception de certains services d'IAC récurrents qui représentent des solutions normalisées à faible risque.

Le secteur **ICGP** englobe tous les services de consultation, d'ingénierie, de conception et de gestion de projet à l'échelle mondiale, incluant les activités au Canada qui étaient incluses dans l'ancien secteur Infrastructures avant le 1^{er} janvier 2019. Ce secteur se trouve également à l'avant-plan de nos efforts de transformation du secteur mondial des infrastructures en tirant avantage des données et de la technologie pour améliorer l'exécution des projets de nos clients, de la conception à l'éventuelle exploitation. Les projets d'ICGP visent principalement le domaine des transports, notamment les transports collectifs et ferroviaires, ainsi que les routes, les aéroports, les infrastructures civiles, l'aéronautique, la défense et la sécurité, et la technologie, et certains de ces projets sont parmi les plus innovants au monde. Une partie importante des produits du secteur ICGP provient du secteur public, qu'il s'agisse d'autorités nationales, provinciales, étatiques, locales ou municipales. Tout comme pour les neuf premiers mois de 2019, tous les produits du secteur ICGP pour les neuf premiers mois de 2020 proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie.

Le secteur **Énergie nucléaire** appuie les clients tout au long du cycle de vie nucléaire en leur offrant une gamme complète de services : services de consultation, services d'IAGC, services sur le terrain, services de technologie, pièces de rechange, services de soutien aux réacteurs, mise hors service et gestion des déchets. À titre de dépositaire de la technologie CANDU, le secteur offre également des services pour les nouveaux réacteurs CANDU ainsi que la remise à neuf complète de ceux-ci. Les produits du secteur Énergie nucléaire proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (neuf premiers mois de 2020 : 99 %; neuf premiers mois de 2019 : 97 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (neuf premiers mois de 2020 : 1 % provenant d'un ancien contrat de construction clé en main à prix forfaitaire; neuf premiers mois de 2019 : 3 % provenant de deux anciens contrats de construction clés en main à prix forfaitaire).

Le secteur **Services d'infrastructures** comprend les projets d'O&M, ainsi que la gamme de services d'IAC récurrents de la Société, soit les solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain; et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon. Le secteur comprend aussi des solutions d'ingénierie dans l'hydroélectricité, le transport et la distribution d'électricité, l'énergie renouvelable, le stockage d'énergie, les réseaux intelligents et la cybersécurité. Le RAI sectoriel ajusté inclut l'apport attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. À ce titre, le RAI sectoriel ajusté de Linxon, filiale détenue à 51 %, est présenté à 100 % pour 2020 et 2019. Les produits du secteur Services d'infrastructures proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (neuf premiers mois de 2020 : 60 %; neuf premiers mois de 2019 : 60 %) et de contrats d'IAC normalisés (neuf premiers mois de 2020 : 40 %; neuf premiers mois de 2019 : 40 %).

Les trois secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Services d'ingénierie alors que dans les périodes précédentes, SNCL Services d'ingénierie incluait également le secteur Capital.

Le secteur **Ressources** offre aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz ainsi que du secteur minier et métallurgique un vaste éventail de services de réalisation couvrant tout le cycle de vie des projets, de l'élaboration à la réalisation, de même que des services de soutien. Le secteur Ressources a cessé de soumissionner pour de nouveaux projets d'IAC basés sur le modèle de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. Le secteur Ressources met désormais l'accent sur les services en lien avec l'ingénierie, les mandats d'IAGC, la consultation en gestion de projet (« CGP »), la gestion de la construction ou de la mise en service et le soutien technique par l'entremise d'un modèle contractuel à faible risque. L'exécution opérationnelle repose sur des régions clés et des clients mondiaux. Les produits du secteur Ressources proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (neuf premiers mois de 2020 : 88 %; neuf premiers mois de 2019 : 66 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (neuf premiers mois de 2020 : 12 %; neuf premiers mois de 2019 : 34 %). En juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait décidé de transformer son secteur Ressources dans le but de se concentrer sur une offre de services dans un nombre limité de marchés primaires existants, activités qui compléteront les capacités générales de la Société en matière de services d'ingénierie et la stratégie associée. Se référer à la section 3.2 « Sommaire - Autres éléments - Transformation des activités du secteur Ressources », pour plus de détails.

Le secteur **Projets d'infrastructures d'IAC** inclut des projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés au transport collectif, au métro, aux routes, aux ponts, aux aéroports, aux ports, aux havres et aux infrastructures hydriques. En outre, le secteur Projets d'infrastructures d'IAC comprend des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire liés à l'ancien secteur Énergie propre ainsi que des projets d'énergie thermique, un marché duquel la Société s'est retirée en 2018. La Société a décidé en juillet 2019 de cesser de soumissionner pour de nouveaux contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. Les produits du secteur Projets d'infrastructures proviennent de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (neuf premiers mois de 2020 : 98 %; neuf premiers mois de 2019 : 100 %) et de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (neuf premiers mois de 2020 : 2 %; neuf premiers mois de 2019 : 0 %).

Les deux secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Projets.

Les contrats visant la prestation de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction sont souvent désignés comme des contrats d'« IAGC ». Les contrats qui incluent la prestation de services d'ingénierie, la fourniture des matériaux et la fourniture ou la fabrication de l'équipement, de même que les activités de construction, sont souvent désignés comme des contrats d'« IAC ».

Nos contrats sont négociés en utilisant diverses options de conclusion de marché. Les produits des activités de SP&GP proviennent essentiellement toutefois de trois principaux types de contrats : les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire et les contrats d'IAC normalisés. Les contrats de SP&GP sont répartis dans les secteurs et les domaines d'affaires (excluant Capital) suivants :

Répartition de SP&GP					
	Branche d'activité SNCL Services d'ingénierie			Branche d'activité SNCL Projets	
	Secteur ICGP	Secteur Énergie nucléaire	Secteur Services d'infrastructures	Secteur Projets d'Infrastructures d'IAC	Secteur Ressources
Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie	✓	✓	✓	✓	✓
Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire	s.o.	s.o. ⁽¹⁾	s.o.	✓	✓
Contrats d'IAC normalisés	s.o.	s.o.	✓	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Énergie nucléaire comprend certains contrats de construction clés en main à prix forfaitaire du passé.

Les produits des activités SP&GP de la Société proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (neuf premiers mois de 2020 : 81 %; neuf premiers mois de 2019 : 75 %), de contrats d'IAC normalisés (neuf premiers mois de 2020 : 7 %; neuf premiers mois de 2019 : 5 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (neuf premiers mois de 2020 : 12 %; neuf premiers mois de 2019 : 20 %).

CAPITAL

Le secteur Capital est la branche de SNC-Lavalin dédiée aux investissements, au financement et à la gestion d'actifs, responsable du développement de projets, du montage de financements, de l'investissement des capitaux, de l'élaboration de modélisations financières complexes et de la gestion de ses investissements en infrastructures en vue d'obtenir des rendements optimaux. Ses activités sont principalement axées sur les infrastructures, telles que les ponts, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, les centrales électriques, l'infrastructure énergétique, les installations de traitement de l'eau et l'infrastructure sociale (comme les hôpitaux). Le secteur Capital comprend la participation de 20 % de SNC-Lavalin dans la Société en commandite SNC-Lavalin Infrastructure Partners LP et la gestion de celle-ci.

Le modèle d'affaires de Capital comprend la création de nouveaux projets dans les secteurs SP&GP de la Société, ainsi que les secteurs géographiques de la Société. Par ailleurs, de nombreux pays s'adressent au secteur privé pour qu'il assume la propriété, le financement, l'exploitation et l'entretien des actifs, habituellement pour une période déterminée.

De telles ententes permettent le transfert au secteur privé d'une grande partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien ainsi qu'au financement de tels actifs. En retour, le client i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, généralement sous forme de paiements de disponibilité, dès la mise en exploitation de l'infrastructure, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général); ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée; ou iii) combine ces deux aspects.

Tous les investissements sont structurés pour générer un rendement du capital investi adapté au profil de risque de chaque projet. Les produits des investissements de Capital proviennent principalement des dividendes ou distributions reçus par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement, ou de la totalité ou d'une portion des produits ou du résultat net de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les normes IFRS.

La Société est d'avis que la juste valeur totale de ses investissements de Capital est bien plus élevée que leur valeur comptable nette de 418,3 millions \$ au 30 septembre 2020. La participation restante de 6,76 % dans 407 International inc. (l'« Autoroute 407 ETR ») représente la portion la plus significative de la juste valeur totale du portefeuille d'investissements de Capital de la Société.

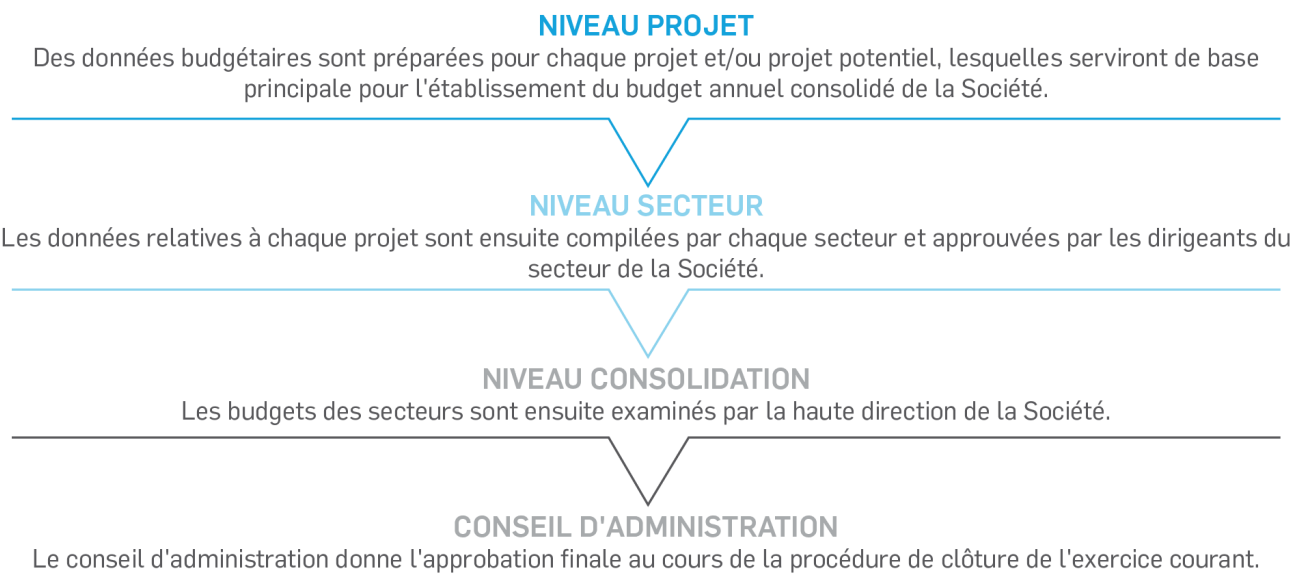
Aux 30 septembre 2020 et 31 décembre 2019, la valeur comptable nette des investissements de Capital est représentée de la façon suivante :

(EN MILLIONS \$ CA)	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Autoroute 407 ETR ⁽¹⁾	— \$	— \$
Autres	418,3	356,0
Total	418,3 \$	356,0 \$

⁽¹⁾ La valeur comptable nette est de néant, car la Société a arrêté précédemment de constater sa quote-part des pertes de l'Autoroute 407 ETR lorsque les pertes accumulées et les dividendes auraient entraîné un solde négatif à l'égard de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 ETR.

2.2 COMMENT NOUS ÉTABLISSONS LE BUDGET ET NOS PRÉVISIONS À L'ÉGARD DES RÉSULTATS

Au cours du quatrième trimestre de chaque exercice, la Société prépare un budget annuel en bonne et due forme (le « budget annuel »).



Le budget annuel est un outil clé utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société et les progrès réalisés par rapport aux principaux objectifs financiers, selon le plan stratégique de la Société. La Société met à jour les prévisions de ses résultats annuels pour les premier, deuxième et troisième trimestres (« prévisions trimestrielles »), lesquelles sont aussi présentées au conseil d'administration. De plus, le rendement de chaque projet (c.-à-d. les produits et les coûts d'achèvement estimatifs) est passé en revue par le directeur du projet pertinent et, selon l'envergure et le profil de risque du projet, par, entre autres, les principaux dirigeants, y compris le responsable de la division, le vice-président directeur de l'unité d'exploitation, le président du secteur, le chef des affaires financières et le chef de la direction.

Les principaux éléments pris en compte dans l'estimation des produits et de la marge brute aux fins de l'établissement du budget et des prévisions pour les activités de SP&GP sont les suivants :

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS	INCIDENCE SUR LE BUDGET ANNUEL
Carnet de commandes	Contrats fermes utilisés pour estimer une partie des produits futurs en fonction de l'exécution et du rendement prévu de chaque projet.
Liste de projets potentiels	Contrats non signés pour lesquels la Société prépare actuellement une offre de services et/ou des projets futurs sur lesquels elle a l'intention de présenter une offre de services. La direction choisit certains projets potentiels, qui sont réputés représentatifs de ses activités à venir, pour les inclure dans le budget avec d'autres sources de produits comme les activités récurrentes auprès de clients connus et les commandes de services prévues en vertu des contrats-cadre de services.
Exécution et rendement prévu	Les produits et coûts (ou l'exécution) sont déterminés pour chaque projet dans le cas de projets d'envergure ou par groupes de projets, et tiennent compte des hypothèses sur les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur l'évolution et/ou la rentabilité de ce projet. Cela comprend notamment le rendement du personnel de la Société et de ses sous-traitants ou de ses fournisseurs d'équipement, ainsi que le prix et la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux.

En ce qui concerne le budget et les prévisions de **Capital**, la Société fixe les résultats prévus en fonction des hypothèses portant sur l'investissement en question.

L'un des outils de gestion clés permettant d'évaluer le rendement de la Société est l'évaluation et l'analyse mensuelles et trimestrielles des résultats réels par rapport à ceux du budget annuel ou des prévisions trimestrielles, afin d'analyser la variation des produits et de la rentabilité. Cela permet à la direction d'évaluer son rendement et, si nécessaire, de mettre en œuvre les mesures correctives.

Cette variation par rapport au plan peut survenir principalement pour les raisons suivantes :

SOURCE DE VARIATION	EXPLICATION
Volume d'activité	Variation selon le nombre de projets récemment obtenus, en cours, achevés ou quasi achevés, et selon l'avancement réalisé sur chacun de ces projets pendant la période.
Changements apportés aux coûts estimés de chaque projet (« révision des prévisions des coûts »)	La variation des coûts estimés pour l'achèvement des projets en vertu des contrats à prix forfaitaire peut avoir une incidence favorable ou défavorable sur les résultats d'un projet. Les hausses ou les baisses de rentabilité pour tout projet à prix forfaitaire dépendent en grande partie de l'exécution du projet.
Changements apportés aux produits estimés et au recouvrement de tels produits	La variation des produits estimés des projets, incluant l'incidence découlant d'avis de modification et de réclamations, ainsi qu'un changement dans les estimations de recouvrement de créances clients et des actifs sur contrats pourraient influencer sur les résultats financiers de la Société.
Changements apportés aux résultats des investissements de Capital	La variation des résultats financiers générés par chaque investissement de Capital comptabilisé selon la méthode de la consolidation ou la méthode de la mise en équivalence influera sur les résultats financiers de la Société. Les ajouts au portefeuille des investissements de Capital de la Société, ou les retranchements de ce portefeuille, peuvent aussi influencer sur les résultats de la Société.
Niveau des frais de vente, généraux et administratifs	La variation des frais de vente, généraux et administratifs a une incidence directe sur la rentabilité de la Société. Le niveau des frais de vente, généraux et administratifs varie en fonction du volume d'activité et peut dépendre de plusieurs autres facteurs récurrents ou non qui ne sont pas liés à l'exécution ou au rendement du projet.
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	Il est possible que la Société doive engager des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration importants dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, ce qui a une incidence sur les résultats réels et futurs.

SOURCE DE VARIATION	EXPLICATION
Coûts de restructuration et dépréciation du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles	Des changements apportés à la façon dont la Société exerce ses activités, la fermeture de certains emplacements où elle exerce des activités, des modifications apportées à sa gamme de services et l'évolution des perspectives du marché, entre autres facteurs, peuvent donner lieu à des coûts de restructuration et à une perte de valeur du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles qui ont une incidence sur les résultats réels et futurs.
Impôts sur le résultat	La variation de l'impôt sur le résultat influe sur la rentabilité de la Société, et dépend de divers facteurs, notamment les secteurs géographiques où la Société exerce ses activités, les taux d'imposition prévus par la loi qui sont en vigueur, la nature des produits gagnés par la Société, la récupérabilité d'actifs d'impôt sur le résultat différé ainsi que les avis de cotisation des autorités fiscales.
Charge financière	La variation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société, car certains de ses financements portent intérêt à un taux variable.
Devises étrangères	Comme la Société mène des activités dans de nombreux pays, les taux de change peuvent causer des écarts par rapport aux estimations, car les budgets et les prévisions sont préparés en fonction de taux précis. Il convient de noter que la Société a une politique de couverture du risque de change qui réduit la volatilité des résultats découlant des fluctuations des taux de change.
Répercussions imprévues liées à la poursuite de la pandémie de COVID-19	Bien que les résultats financiers et opérationnels de la Société à partir de la dernière partie du premier trimestre de 2020 aient donné une mesure de la résilience montrée face à la pandémie de COVID-19, telle qu'elle est décrite ailleurs dans le présent rapport de gestion, la durée, la portée, la gravité et les répercussions complètes de la pandémie, incluant une deuxième vague et possiblement d'autres vagues subséquentes, demeurent fondamentalement incertaines et difficiles à quantifier, à prendre en compte et à planifier dans les processus de budgétisation et de planification de la Société, et toute perspective ou orientation pour le reste de 2020 n'a pas tenu compte des autres effets défavorables potentiels de la pandémie de COVID-19 au-delà de ce qui était généralement connu par la Société jusqu'au 29 octobre 2020. Se reporter au facteur de risque mis à jour intitulé « Répercussions de la pandémie de COVID-19 et autres risques et incertitudes à court terme » à la section 10 du présent rapport de gestion pour obtenir une description des divers risques et incertitudes auxquels la Société et ses activités commerciales et financières sont exposées.

3

Sommaire – Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2020

3.1 SOMMAIRE – INDICATEURS FINANCIERS CLÉS

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
État du résultat net				
Produits	2 005,7 \$	2 432,2 \$	6 188,0 \$	7 079,5 \$
RAII ⁽¹⁾	(10,0)	3 108,0	(155,0)	1 008,0
RAIIA ⁽¹⁾	62,7	3 207,3	109,9	3 193,6
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(85,1)	2 756,7	(262,7)	621,1
Résultat net pour la période	(84,4)	2 756,6	(256,8)	619,6
Résultat dilué par action (en \$)	(0,48)	15,70	(1,50)	3,54
Produits provenant de SP&GP	1 966,8	2 352,6	6 081,2	6 853,0
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	(110,6)	116,9	(274,8)	(2 134,2)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP ⁽¹⁾	(58,4)	165,3	(100,5)	(149,4)
Résultat dilué par action provenant de SP&GP (en \$)	(0,63)	0,67	(1,57)	(12,16)
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽¹⁾	(0,33)	0,94	(0,57)	(0,85)
RAIIA ajusté provenant de SP&GP (en % des produits provenant de SP&GP) ⁽¹⁾	3,7 %	7,9 %	3,2 %	1,6 %
Situation financière et flux de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2019 : au 31 décembre)			1 150,5 \$	1 188,6 \$
Trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours) (2019 : au 31 décembre) ⁽¹⁾			(293,8)	7,7
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			16,9	(667,5)
Autre indicateur				
Carnet de commandes (aux 30 septembre)			13 953,5 \$	15 632,7 \$

⁽¹⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

Les faits saillants financiers de la Société tiennent compte des éléments importants suivants :

- Un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie totalisant 1,2 milliard \$ à la fin de septembre 2020 et une capacité de crédit inutilisée de 2,3 milliards \$ en vertu de la deuxième convention de crédit modifiée et retraitée de la Société datée du 30 avril 2018 (la « convention de crédit » avec ses modifications successives);
- Un carnet de commandes de 14,0 milliards \$ au 30 septembre 2020, alors que la Société continue d'écouler ses projets clés en main à prix forfaitaire;

- Une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'élevant à 85,1 millions \$ (perte de 0,48 \$ par action après dilution) au troisième trimestre de 2020 comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 2 756,7 millions \$ (15,70 \$ par action après dilution) au trimestre correspondant de 2019, alors que ce dernier incluait un gain net de 2 587,8 millions \$ sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR. La perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin pour le troisième trimestre de 2020 inclut un RAI sectoriel ajusté négatif de 75,0 millions \$ provenant du secteur Ressources principalement attribuable à une charge de 57,9 millions \$ découlant d'une décision d'arbitrage défavorable en lien avec un projet achevé clés en main à prix forfaitaire du passé, une dépréciation de 53,3 millions \$ d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, résultant d'une réévaluation de la récupérabilité future des pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis ainsi qu'à des coûts de restructuration de 32,8 millions \$ avant impôts (25,8 millions \$ après impôts), principalement liés aux secteurs Ressources et ICGP, et une perte sur cessions d'activité de SP&GP. Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin au troisième trimestre de 2019 incluait la comptabilisation d'une économie d'impôts sur le résultat de 82,7 millions \$ liée à des pertes en capital, par suite du gain en capital provenant de la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR.

3.2 SOMMAIRE – AUTRES ÉLÉMENTS

PANDÉMIE DE COVID-19

Le 27 mars 2020, la Société a annoncé les mesures qu'elle a prises pour faire face aux perturbations économiques causées par la pandémie de COVID-19 tout en continuant d'effectuer une surveillance active et d'ajuster ses plans pour ses différents secteurs d'activité et clients en raison de la situation en constante évolution. En réponse aux perturbations et aux répercussions économiques qui émergent rapidement de la pandémie de COVID-19, la plupart des membres du personnel de SNCL Services d'ingénierie ont été en mesure de continuer à servir les clients à partir d'emplacements à l'extérieur des bureaux et d'assurer la transition des projets entre les différentes régions, au besoin. La Société a aussi annoncé que la direction prenait des mesures axées sur la réduction des coûts et la gestion des flux de trésorerie dans l'ensemble de la Société afin de gérer un éventail de produits et d'activités des clients, incluant la réduction significative de dépenses discrétionnaires qui ne servent pas directement à soutenir la prestation de services aux clients et un gel des dépenses en immobilisations. Lorsque les employés sont dans l'impossibilité d'effectuer un travail productif pour les clients, que ce soit en raison de fermetures temporaires ou de la nature du service, des mesures correctives sont prises. À travers la population plus large des employés, ceci incluait des réductions du salaire de base et des heures travaillées, des congés temporaires et la mise à pied temporaire du personnel. Tous les dirigeants de SNC-Lavalin ont réduit leur salaire de base de 20 % et les membres du conseil d'administration de la Société ont réduit de 20 % leur rémunération en espèces au deuxième trimestre de 2020. Les activités de SNCL Services d'ingénierie se sont bien comportées pendant la COVID-19, avec de légères diminutions des produits au deuxième et au troisième trimestres de 2020, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et un solide rendement financier, les mesures décisives et précoces que la direction a prises pour harmoniser les coûts s'étant révélées efficaces et ayant permis de continuer à répondre aux besoins de ses clients. Dans certaines régions, la Société a bénéficié d'un soutien gouvernemental au cours du deuxième et du troisième trimestres de 2020 qui visait principalement à prévenir les pertes d'emplois, à réembaucher des travailleurs qui avaient été mis à pied en raison de la COVID-19 et à mieux positionner la Société pour qu'elle reprenne ses activités normales après la crise. Alors que ce soutien gouvernemental a largement compensé les coûts engagés par la Société au deuxième et au troisième trimestres de 2020 pour maintenir des capacités dépassant les exigences en matière d'emploi dictées par la demande dans certaines régions, la Société est prête à prendre des mesures supplémentaires en matière de coûts dans le futur si la situation l'exige, tout en cherchant à préserver sa capacité de calibre mondial afin de répondre aux besoins de ses clients dès que la reprise économique commencera.

Se reporter à la section 10, « Risques et incertitudes » pour une mise à jour spécifique sur certains risques et certaines incertitudes en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19.

TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS DU SECTEUR RESSOURCES

La Société avait déjà annoncé en juillet 2019 qu'elle explorerait toutes les options relativement au secteur Ressources, dans le cadre de sa décision d'abandonner les contrats clés en main à prix forfaitaire pour se concentrer sur ses grandes forces en matière de services d'ingénierie. La Société a par la suite décidé, et annoncé, en juillet 2020, qu'elle transformerait ses opérations du secteur Ressources dans le but de se concentrer sur une offre de services dans un nombre limité de marchés principaux existants, activités qui compléteront les capacités générales de la Société en matière de services d'ingénierie et la stratégie associée. Les nouvelles activités de services du secteur Ressources offriront des services ciblés aux clients axés sur la consultation en ingénierie, la gestion des projets et la prestation de conseils sur la gestion de la construction dans les secteurs de l'énergie, des mines et de la métallurgie.

Les activités de services du secteur Ressources seront axées sur les marchés principaux des Amériques et du Moyen-Orient, suite au retrait de tous les marchés non essentiels par le biais de ventes ou de fermetures, comme les récents accords de cession des installations du secteur Ressources en Afrique du Sud et de ses opérations relatives aux engrais en Europe, situées en Belgique. La restructuration des opérations a entraîné des coûts de 58,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020.

CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 10 septembre 2020, la Société a annoncé la nomination de William (Bill) L. Young au poste de président du conseil d'administration, à compter du 9 septembre 2020. Il remplace l'honorable Kevin G. Lynch, président du conseil d'administration depuis 2017.

ÉMISSION DE DÉBENTURES SÉRIE 6 ET RACHAT D'UNE PARTIE DES DÉBENTURES DE 2020

Au troisième trimestre de 2020, SNC-Lavalin a émis, sur la base d'un placement privé, de nouvelles débentures de série 6 non garanties d'un montant en capital de 300 millions \$, qui portent intérêt au taux de 3,80 % par année et viennent à échéance le 19 août 2024. Le produit net de ce placement s'élevait à 297,6 millions \$ et a été utilisé comme suit : i) pour rembourser certaines dettes en cours aux termes de la facilité renouvelable de SNC-Lavalin, ii) pour financer le rachat, au moyen d'achats sur le marché libre, de 40 millions \$ des débentures de 2020 en cours échéant le 24 novembre 2020 (plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci jusqu'à la clôture), et iii) aux fins générales de la Société.

4

Analyse de la performance financière

Les données financières présentées dans le tableau ci-dessous proviennent des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019, à l'exception des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentées dans la section « Indicateurs financiers additionnels » du tableau ci-dessous.

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits	2 005,7 \$	2 432,2 \$	6 188,0 \$	7 079,5 \$
RAII sectoriel ajusté ⁽¹⁾ - Total	79,3 \$	207,9 \$	188,2 \$	191,4 \$
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	25,3 \$	19,8 \$	80,2 \$	45,9 \$
Perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues	—	0,3	1,0	0,8
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	0,7	(9,7)	61,6	11,8
Coûts de restructuration	32,8	19,3	89,3	71,4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,2	41,7	103,6	142,0
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	(0,8)	—	8,3
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	(2 970,8)	—	(2 970,8)
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5	—	7,5	0,2
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	—	—	—	72,8
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	1 801,0
Résultat avant intérêts et impôts	(10,0) \$	3 108,0 \$	(155,0) \$	1 008,0 \$
Charges financières nettes	29,3 \$	42,1 \$	87,2 \$	187,5 \$
Résultat avant impôts sur le résultat	(39,3) \$	3 065,9 \$	(242,1) \$	820,5 \$
Impôts sur le résultat	45,1 \$	309,3 \$	14,7 \$	201,0 \$
Résultat net pour la période	(84,4) \$	2 756,6 \$	(256,8) \$	619,6 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de SNC-Lavalin	(85,1) \$	2 756,7 \$	(262,7) \$	621,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	(0,1)	5,9	(1,5)
Résultat net pour la période	(84,4) \$	2 756,6 \$	(256,8) \$	619,6 \$
Résultat par action (en \$) :				
De base	(0,48) \$	15,70 \$	(1,50) \$	3,54 \$
Dilué	(0,48) \$	15,70 \$	(1,50) \$	3,54 \$
Indicateurs financiers additionnels :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	(110,6) \$	116,9 \$	(274,8) \$	(2 134,2) \$
Résultat dilué par action provenant de SP&GP (en \$)	(0,63) \$	0,67 \$	(1,57) \$	(12,16) \$
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽¹⁾	(0,33) \$	0,94 \$	(0,57) \$	(0,85) \$
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽¹⁾	72,8 \$	184,9 \$	197,3 \$	112,3 \$

⁽¹⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

4.1 ANALYSE DES PRODUITS ET DU RAI SECTORIEL AJUSTÉ

TROISIÈMES TRIMESTRES				
(EN MILLIONS \$ CA)	2020		2019 ⁽¹⁾	
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	899,0 \$	81,1 \$	969,8 \$	102,6 \$
Énergie nucléaire	225,1	36,2	213,4	39,5
Services d'infrastructures	323,6	25,1	318,7	33,6
SNCL Services d'ingénierie - Total	1 447,7 \$	142,4 \$	1 501,9 \$	175,7 \$
Ressources	282,3	(75,0)	562,0	(47,3)
Projets d'infrastructures d'IAC	236,8	(25,1)	288,7	2,3
SNCL Projets - Total	519,1 \$	(100,1) \$	850,6 \$	(45,0) \$
SP&GP - Total	1 966,8	42,2	2 352,6	130,8
Capital	38,9	37,1	79,6	77,1
Total	2 005,7 \$	79,3 \$	2 432,2 \$	207,9 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE				
(EN MILLIONS \$ CA)	2020		2019 ⁽¹⁾	
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	2 777,8 \$	217,4 \$	2 924,9 \$	264,4 \$
Énergie nucléaire	683,3	103,8	679,0	82,3
Services d'infrastructures	990,9	65,2	839,8	53,3
SNCL Services d'ingénierie - Total	4 452,0 \$	386,4 \$	4 443,7 \$	399,9 \$
Ressources	987,6	(255,4)	1 626,4	(290,3)
Projets d'infrastructures d'IAC	641,6	(40,3)	782,9	(129,9)
SNCL Projets - Total	1 629,2 \$	(295,7) \$	2 409,3 \$	(420,2) \$
SP&GP - Total	6 081,2	90,7	6 853,0	(20,3)
Capital	106,7	97,5	226,5	211,7
Total	6 188,0 \$	188,2 \$	7 079,5 \$	191,4 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie de la Société (voir la section 8).

4.1.1 ICGP

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur ICGP	899,0 \$	969,8 \$	2 777,8 \$	2 924,9 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	81,1 \$	102,6 \$	217,4 \$	264,4 \$
Ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	9,0 %	10,6 %	7,8 %	9,0 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	105,7 \$	131,6 \$	293,0 \$	348,5 \$
Ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	11,8 %	13,6 %	10,5 %	11,9 %

Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 899,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 969,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. La solidité de certains secteurs incluant le transport et la défense à l'intérieur des régions principales du Royaume-Uni et de l'Europe a partiellement contrebalancé l'effet négatif de la COVID-19 dans certains secteurs (aviation, propriétés commerciales) et au Moyen-Orient, qui a aussi souffert d'un ralentissement des investissements lié à la baisse du prix du pétrole en 2020.

Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 2 777,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 2 924,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019. La variation des produits était principalement attribuable à l'effet combiné de la pandémie de COVID-19, alors que les clients ont différé ou annulé des projets dans des secteurs tels que l'aviation, l'éducation et les propriétés commerciales, et d'un ralentissement des investissements lié à la baisse du prix du pétrole, partiellement contrebalancés par une demande demeurant soutenue dans les secteurs des routes et ferroviaire.

Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP s'est établi à 81,1 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 105,7 millions \$) pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à un RAI sectoriel ajusté de 102,6 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 131,6 millions \$) pour le troisième trimestre de 2019, qui incluait certains règlements liés à des projets. La variation était principalement attribuable à une baisse du niveau d'activité, partiellement contrebalancée par des mesures de soutien gouvernementales et des mesures de restructuration prises par la Société pour ajuster le coût de base du secteur.

Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP s'est établi à 217,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 293,0 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à un RAI sectoriel ajusté de 264,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 348,5 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2019, une diminution provenant de l'incidence de la COVID-19 sur certains marchés et de la réduction du prix du pétrole en découlant, partiellement contrebalancées par une hausse des marges au Royaume-Uni et en Europe ainsi que par des mesures de soutien gouvernementales et des mesures de restructuration prises par la Société pour ajuster le coût de base du secteur.

Les changements des taux de change entre les deux périodes n'ont pas eu une incidence significative sur les produits et sur le RAI sectoriel ajusté.

Il convient de souligner que le RAI sectoriel ajusté et le RAI sectoriel ajusté sont présentés avant les frais de restructuration, dont 3,7 millions \$ au troisième trimestre de 2020 (troisième trimestre de 2019 : 2,7 millions \$) et 22,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020 (neuf premiers mois de 2019 : 10,6 millions \$) ont été engagés à l'égard du secteur ICGP. Se reporter à la section 4.4 pour plus de détails.

4.1.2 ÉNERGIE NUCLÉAIRE

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur Énergie nucléaire	225,1 \$	213,4 \$	683,3 \$	679,0 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	36,2 \$	39,5 \$	103,8 \$	82,3 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	16,1 %	18,5 %	15,2 %	12,1 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	39,3 \$	43,0 \$	114,1 \$	92,3 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	17,5 %	20,2 %	16,7 %	13,6 %

Les produits du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 225,1 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 213,4 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, principalement en raison d'un volume d'activité plus élevé pour tous les marchés.

Les produits du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 683,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 679,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, principalement en raison d'une hausse du niveau d'activité en Europe et aux États-Unis, partiellement contrebalancée par une baisse du niveau d'activité au Canada découlant de certains projets d'envergure dont certains sont maintenant achevés.

Pour le troisième trimestre de 2020, le RAII sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire s'est établi à 36,2 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 39,3 millions \$), comparativement à 39,5 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 43,0 millions \$) pour le troisième trimestre de 2019, principalement en raison d'une diminution de la contribution aux États-Unis causée par des restrictions liées à des mesures de protection contre la COVID-19 affectant le travail sur site, ainsi qu'au Canada, découlant principalement de certains projets d'envergure dont certains sont maintenant achevés partiellement contrebalancée par une hausse de la contribution en Europe.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAII sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire a augmenté pour se chiffrer à 103,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 114,1 millions \$), comparativement à 82,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 92,3 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2019, principalement en raison d'une hausse de la contribution au Canada attribuable à la hausse en 2019 de coûts prévus d'un projet de construction clés en main à prix forfaitaire précis au Canada qui est maintenant achevé et d'une hausse de la contribution aux États-Unis attribuable à une répartition des affaires plus favorable combinées à une baisse des frais généraux pour tous les marchés au cours des neuf premiers mois de 2020.

4.1.3 SERVICES D'INFRASTRUCTURES

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur Services d'infrastructures	323,6 \$	318,7 \$	990,9 \$	839,8 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	25,1 \$	33,6 \$	65,2 \$	53,3 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	7,8 %	10,5 %	6,6 %	6,3 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	27,5 \$	40,7 \$	72,8 \$	64,4 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	8,5 %	12,8 %	7,4 %	7,7 %

Pour le troisième trimestre de 2020, les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 323,6 millions \$, comparativement à 318,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, reflétant principalement une croissance des activités de Linxon au Royaume-Uni et en Europe..

Pour les neuf premiers mois de 2020, les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 990,9 millions \$, comparativement à 839,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, une augmentation qui reflète principalement une croissance des activités de Linxon, qui a étendu sa présence géographique après le deuxième trimestre de 2019, ainsi que des contrats supplémentaires en cours et des prestations additionnelles pour certains contrats d'O&M.

Le RAII sectoriel ajusté du secteur Services d'infrastructures a diminué pour s'établir à 25,1 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 27,5 millions \$) pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 33,6 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 40,7 millions \$) pour le troisième trimestre de 2019. Au troisième trimestre de 2019, il y a eu une incidence nette favorable des prévisions révisées pour certains contrats d'O&M à long terme.

Le RAII sectoriel ajusté du secteur Services d'infrastructures a augmenté pour s'établir à 65,2 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 72,8 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 53,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 64,4 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2019, principalement attribuable aux activités de Linxon, qui a étendu sa présence géographique après le deuxième trimestre de 2019.

4.1.4 RESSOURCES

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur Ressources	282,3 \$	562,0 \$	987,6 \$	1 626,4 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	(75,0) \$	(47,3) \$	(255,4) \$	(290,3) \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	(26,6) %	(8,4) %	(25,9) %	(17,8) %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	(67,9) \$	(38,0) \$	(230,1) \$	(257,0) \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	(24,0) %	(6,8) %	(23,3) %	(15,8) %

Les produits du secteur Ressources se sont établis à 282,3 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 562,0 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, ce qui est principalement attribuable à la diminution progressive du carnet de commandes de certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire d'envergure, combinée au fait de ne plus avoir de soumission pour de nouveaux contrats de ce type en accord avec la direction stratégique de la Société. La baisse était aussi attribuable à la disposition, au désinvestissement ou à la fermeture de certaines activités, incluant Valerus au premier trimestre de 2020 qui représentait des produits de 73,2 millions \$ au troisième trimestre de 2019, ainsi qu'à une décision d'arbitrage défavorable tel que mentionné à l'analyse du RAII sectoriel ajusté du secteur Ressources ci-bas.

Les produits du secteur Ressources se sont établis à 987,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 1 626,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, ce qui est principalement attribuable à la diminution du carnet de commandes des projets de construction clés en main à prix forfaitaire combinée à la fermeture des activités de Valerus, qui représentait des produits de 240,3 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi qu'aux répercussions de la COVID-19 sur le volume d'activité au début de 2020.

Pour le troisième trimestre de 2020, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources s'est établi à un montant négatif de 75,0 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 67,9 millions \$), comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 47,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 38,0 millions \$) pour le troisième trimestre de 2019. La perte au troisième trimestre de 2020 était principalement attribuable à une charge de 57,9 millions \$ découlant d'une décision d'arbitrage défavorable en lien avec un projet achevé clés en main à prix forfaitaire du passé, combinée à une sous-absorption des frais de vente, généraux et administratifs qui continuent de baisser de manière à s'harmoniser avec la stratégie réorientée de prestation des services. En excluant cette décision d'arbitrage défavorable, la performance des projets clés en main à prix forfaitaire et des services s'est améliorée comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la perte sur les projets clés en main à prix forfaitaire en 2019 reflétait principalement des révisions défavorables nettes des prévisions relativement à certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire d'envergure à une étape antérieure de leur construction.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources s'est établi à un montant négatif de 255,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 230,1 millions \$), comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 290,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 257,0 millions \$) pour les neuf premiers mois de 2019. La perte au cours des neuf premiers mois de 2020 était principalement attribuable à une charge de 70 millions \$ au deuxième trimestre de 2020 liée à des différends avec un client relativement à un projet clés en main à prix forfaitaire au Moyen-Orient, à une charge de 57,9 millions \$ découlant d'une décision d'arbitrage défavorable en lien avec un projet achevé clés en main à prix forfaitaire du passé, ainsi qu'à une baisse de productivité sur les projets clés en main à prix forfaitaire en cours causée par des conditions de travail revues en raison de la COVID-19, compensée en partie par la restructuration des opérations de services, car les réductions de coûts et les activités de restructuration dictées par l'orientation stratégique décrite plus en détail à la section 4.4 ont commencé à améliorer les résultats au troisième trimestre de 2020. De plus, la Société a achevé au premier trimestre de 2020 la fermeture de Valerus, une installation de

production et de traitement de pétrole et de gaz de marché intermédiaire non essentielle et sous-performante située à Houston. La perte au cours des neuf premiers mois de 2019 était principalement due à des révisions défavorables nettes des prévisions relativement à certains projets clés en main à prix forfaitaire d'envergure.

Il convient de souligner que le RAII sectoriel ajusté et le RAIIA sectoriel ajusté sont présentés avant les frais de restructuration, dont 25,7 millions \$ au troisième trimestre de 2020 (troisième trimestre de 2019 : 6,1 millions \$) et 58,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020 (neuf premiers mois de 2019 : 25,1 millions \$) ont été engagés à l'égard du secteur Ressources. Se reporter à la section 4.4 pour plus de détails. Le RAII sectoriel ajusté et le RAIIA sectoriel excluent également la perte de 7,5 millions \$ sur cession de SNC-Lavalin SA (Belgique) conclue au troisième trimestre de 2020. Se reporter à la section 4.6 pour plus de détails.

4.1.5 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	236,8 \$	288,7 \$	641,6 \$	782,9 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(25,1) \$	2,3 \$	(40,3) \$	(129,9) \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(10,6) %	0,8 %	(6,3) %	(16,6) %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(22,6) \$	7,4 \$	(28,2) \$	(113,9) \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(9,6) %	2,6 %	(4,4) %	(14,6) %

Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 236,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 288,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, alors que les produits plus élevés de certains projets de construction d'envergure ont été plus que contrebalancés par la baisse du volume d'activité en raison de l'achèvement ou du quasi-achèvement de certains projets de construction et d'énergie propre d'envergure.

Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 641,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 782,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, alors que les produits plus élevés de certains projets de construction d'envergure ont été plus que contrebalancés par la baisse du volume d'activité en raison de l'achèvement ou du quasi-achèvement de certains projets de construction et d'énergie propre d'envergure combinée aux répercussions négatives de la COVID-19.

Pour le troisième trimestre de 2020, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant négatif de 25,1 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 22,6 millions \$), comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 2,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 7,4 millions \$) pour la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence de révisions défavorables des prévisions pour certains projets d'envergure.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant négatif de 40,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 28,2 millions \$), comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 129,9 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 113,9 millions \$) pour la période correspondante de 2019. La perte au cours des neuf premiers mois de 2020 était principalement attribuable à une révision des prévisions pour refléter une baisse de productivité causée par la COVID-19 au cours du deuxième trimestre de 2020, ainsi qu'à des révisions défavorables des prévisions pour certains projets d'envergure au troisième trimestre de 2020.

La période correspondante de 2019 incluait l'incidence défavorable nette de révisions défavorables des prévisions totalisant environ 130 millions \$ pour certains projets d'envergure, reflétant des prévisions de coûts plus élevés ou des coûts de garantie plus élevés, principalement pour deux projets de construction clés en main à prix forfaitaire quasi achevés et pour des projets d'énergie propre de moindre envergure.

4.1.6 PRODUITS ET RAI SECTORIEL AJUSTÉ DU SECTEUR CAPITAL

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Produits provenant du secteur Capital	38,9 \$	79,6 \$	106,7 \$	226,5 \$
RAI sectoriel ajusté provenant des investissements de Capital :				
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	16,9 \$	41,9 \$	38,0 \$	125,8 \$
Provenant d'autres investissements de Capital ⁽¹⁾	20,2	35,2	59,4	85,9
RAI sectoriel ajusté provenant du secteur Capital	37,1 \$	77,1 \$	97,5 \$	211,7 \$

⁽¹⁾ Le RAI sectoriel ajusté des autres investissements de Capital est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs attribués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation.

Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 38,9 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, par rapport à 79,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2019. **Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 106,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020**, par rapport à 226,5 millions \$ pour la période correspondante de 2019. La diminution des produits pour le troisième trimestre de 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020 était principalement attribuable à une diminution de l'apport de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cette participation par la Société en août 2019 combinée à l'absence de dividende reçu de cet investissement au deuxième trimestre de 2020.

Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 37,1 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 77,1 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. **Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 97,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020**, comparativement à 211,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019. La diminution du RAI sectoriel ajusté pour le troisième trimestre de 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020 était principalement attribuable à la diminution des produits susmentionnée.

4.2 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS CORPORATIFS

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	18,3 \$	7,0 \$	25,3 \$	12,8 \$	7,1 \$	19,8 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	59,1 \$	21,1 \$	80,2 \$	24,4 \$	21,5 \$	45,9 \$

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 25,3 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à 19,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019.

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 80,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à 45,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, principalement en raison d'une reprise de certains incitatifs corporatifs et d'une révision de certaines estimations ayant eu une incidence plus importante au premier trimestre de 2019, combinées à un ajustement défavorable de 10,0 millions \$ de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020) au cours du premier trimestre de 2020.

4.3 PERTE (GAIN) DÉCOULANT DES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	\$ 0,7 \$	(9,7) \$	61,6 \$	11,8 \$

La perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'est établie à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre de 2020, comparativement à un gain découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 9,7 millions \$ pour la période correspondante de 2019. La perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net a totalisé 61,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020 et est principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, comptabilisée durant la période, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR. Cette contrepartie éventuelle est payable sur une période de 10 ans par l'acquéreur de 10,01 % des actions de l'Autoroute 407 ETR vendues par la Société en août 2019. La juste valeur de cet actif financier a subi l'incidence négative provenant principalement du rendement actuel et projeté de l'Autoroute 407 ETR en 2020 en raison de la diminution de la circulation découlant de l'effet de la pandémie de COVID-19, alors que les paiements sous-jacents sont tributaires de l'atteinte de certains seuils financiers cumulatifs liés au rendement de l'Autoroute 407 ETR.

4.4 COÛTS DE RESTRUCTURATION

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Coûts de restructuration	32,8 \$	19,3 \$	89,3 \$	71,4 \$

La Société a engagé des coûts de restructuration de 32,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020 (troisième trimestre de 2019 : 19,3 millions \$) et de 89,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020 (neuf premiers mois de 2019 : 71,4 millions \$). Les coûts de restructuration comptabilisés au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 et des périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019 étaient surtout liés à des indemnités de départ. Les coûts de restructuration comptabilisés au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2020 étaient surtout liés à une réduction de valeur des stocks et à des indemnités de départ.

Après un examen approfondi des options stratégiques pour les activités de services du secteur Ressources, la direction a conclu qu'il fallait les restructurer pour les recentrer sur une offre de services dans un nombre limité de marchés principaux (les Amériques et le Moyen-Orient). Le volet Projets du passé du secteur Ressources sera réduit et il est attendu que les contrats clés en main à prix forfaitaire connexes seront principalement achevés d'ici la fin de 2020. La Société se retirera de tous les marchés non essentiels par le biais de ventes ou de fermetures. Ainsi, des coûts de restructuration d'environ 58,1 millions \$ ont été engagés en rapport avec le secteur Ressources au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2020.

En outre, des mesures de restructuration ont été prises au deuxième et au troisième trimestres de 2020 pour ajuster les coûts de base d'autres secteurs, notamment dans les régions du Moyen-Orient et du Royaume-Uni du secteur ICGP, attribuables à l'incidence de la COVID-19 sur le volume d'activités courant et prévu, pour lesquelles des coûts de restructuration de 22,9 millions \$ ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de 2020.

4.5 FRAIS CONNEXES À L'ACQUISITION ET COÛTS D'INTÉGRATION

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	— \$	(0,8) \$	— \$	8,3 \$

Pour les neuf premiers mois de 2020, le montant des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration était de néant, comparativement à 8,3 millions \$ attribuables à Atkins et à Linxon pour la période correspondante de 2019.

4.6 PERTE SUR CESSIONS D'ACTIVITÉS DE SP&GP ET GAIN SUR CESSION D'UN INVESTISSEMENT DE CAPITAL

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Gain sur cession d'un investissement de Capital	— \$	(2 970,8) \$	— \$	(2 970,8) \$
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5 \$	— \$	7,5 \$	0,2 \$

Au troisième trimestre de 2020, SNC-Lavalin a conclu la cession de sa participation de 100 % dans SNC-Lavalin SA (Belgique) en échange d'une contrepartie totale de néant. À la date de cession, SNC-Lavalin SA disposait de 7,5 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, montant qui a été effectivement transféré à l'acquéreur à la clôture, car il demeurait dans SNC-Lavalin SA dans le cadre des modalités de la convention de vente. La perte sur cession de la participation de SNC-Lavalin dans SNC-Lavalin SA s'élevait à 7,5 millions \$ avant et après impôts sur le résultat.

Au troisième trimestre de 2019, la Société a conclu la vente de 10,01% des actions de l'Autoroute 407 ETR à une entreprise contrôlée par l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada. Selon les modalités de l'entente, SNC-Lavalin a reçu le prix d'acquisition de base de 3,0 milliards \$ lors de la clôture et obtenu le droit de recevoir 250 millions \$ supplémentaires à être versés sur une période de 10 ans, sous réserve de l'atteinte de certains seuils financiers liés au rendement continu de l'Autoroute 407 ETR, et a comptabilisé un gain avant impôts de 3,0 milliards \$ au titre de cette transaction.

4.7 PERTE DE VALEUR DU GOODWILL ET D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LIÉES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Perte de valeur du goodwill	— \$	— \$	— \$	1 801,0 \$
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	—	—	—	72,8
Perte de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	— \$	— \$	— \$	1 873,8 \$

Une perte de valeur du goodwill de 1,8 milliard \$ a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de 2019 pour l'unité génératrice de trésorerie Ressources, principalement attribuable à la décision de la Société de cesser de soumissionner pour des projets de construction clés en main à prix forfaitaire, ainsi qu'au rendement inférieur aux attentes du secteur Ressources au cours de la première moitié de 2019 et aux défis rencontrés pour regarnir le carnet de commandes. Au même moment, les immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises du secteur Ressources ont subi une perte de valeur de 72,8 millions \$.

4.8 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LIÉES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,2 \$	41,7 \$	103,6 \$	142,0 \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises s'est chiffré à 23,2 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020 et à 41,7 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises s'est chiffré à 103,6 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, et à 142,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, provenant principalement de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à Atkins. La variation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent provenait principalement de la perte de valeur totale du solde des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises du secteur Ressources au deuxième trimestre de 2019, ainsi que de la fin de la période d'amortissement au troisième trimestre de 2020 d'immobilisations incorporelles liées au carnet de commandes provenant de l'acquisition d'Atkins.

4.9 ANALYSE DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS \$ CA)	TROISIÈMES TRIMESTRES		NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin :				
Provenant de SP&GP	(110,6) \$	116,9 \$	(274,8) \$	(2 134,2) \$
Provenant de Capital	25,5	2 639,8	12,1	2 755,3
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(85,1) \$	2 756,7 \$	(262,7) \$	621,1 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	(0,1)	5,9	(1,5)
Résultat net	(84,4) \$	2 756,6 \$	(256,8) \$	619,6 \$

RÉSULTAT NET PROVENANT DE SP&GP

Pour le troisième trimestre de 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP s'est établie à 110,6 millions \$, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP de 116,9 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. La perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP pour le troisième trimestre de 2020 inclut un RAI sectoriel ajusté négatif de 75,0 millions \$ provenant du secteur Ressources principalement attribuable à une charge de 57,9 millions \$ découlant d'une décision d'arbitrage défavorable en lien avec un projet achevé clés en main à prix forfaitaire du passé, une dépréciation de 53,3 millions \$ d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, résultant d'une réévaluation de la récupérabilité future des pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis ainsi qu'à des coûts de restructuration de 32,8 millions \$ avant impôts (25,8 millions \$ après impôts), principalement liés aux secteurs Ressources et ICGP, et une perte sur cessions d'activité de SP&GP. Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP au troisième trimestre de 2019 incluait la comptabilisation d'une économie d'impôts sur le résultat de 82,7 millions \$ liée à des pertes en capital, par suite du gain en capital provenant de la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR.

Pour les neuf premiers mois de 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP s'est établie à 274,8 millions \$, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP de 2 134,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, alors que cette dernière incluait une perte de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles liées au secteur Ressources de 1,8 milliard \$ (après impôts), combinée à des révisions défavorables des prévisions pour certains contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans les secteurs Projets d'infrastructures d'IAC et Ressources. La perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP pour les neuf premiers mois de 2020 inclut un RAI sectoriel ajusté négatif de 255,4 millions \$ dans le secteur Ressources

principalement attribuable à une charge de 70 millions \$ au deuxième trimestre de 2020 liée à des différends avec un client relativement à un projet clés en main à prix forfaitaire au Moyen-Orient, à une charge de 57,9 millions \$ découlant d'une décision d'arbitrage défavorable en lien avec un projet achevé clés en main à prix forfaitaire du passé, ainsi qu'à une baisse de productivité sur les projets clés en main à prix forfaitaire en cours causée par des conditions de travail revues en raison de la COVID-19. De plus, des coûts de restructuration de 89,3 millions \$ avant impôts (75,2 millions \$ après impôts), principalement liés aux secteurs Ressources et ICGP étaient comptabilisés pour les neuf premiers mois de 2020, ainsi qu'une dépréciation de 53,3 millions \$ d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, résultant d'une réévaluation de la récupérabilité future des pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis.

RÉSULTAT NET DE CAPITAL

Pour le troisième trimestre de 2020, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital s'est chiffré à 25,5 millions \$, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital de 2 639,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital s'est chiffré à 12,1 millions \$, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital de 2 755,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, alors que ce dernier incluait un gain net de 2 587,8 millions \$ sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR. La variance résiduelle était principalement attribuable à la réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, au cours des neuf premiers mois de 2020, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR ainsi qu'à un apport moindre provenant de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019, combiné à l'absence de dividende reçu de cet investissement au deuxième trimestre de 2020.

4.10 ANALYSE DU RAI ET DU RAIIA

Le RAI et le RAIIA sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La définition de ces mesures financières et le rapprochement avec le résultat net sont présentés à la section 9.

Pour le troisième trimestre de 2020, le RAI provenant de SP&GP s'est établi à un montant négatif de 40,1 millions \$, comparativement à un RAI provenant de SP&GP de 68,2 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, une variation qui s'explique principalement par une baisse du RAI ajusté sectoriel provenant de SP&GP, combinée à une hausse des coûts de restructuration et à une hausse de la perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, partiellement contrebalancées par une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises.

Le RAIIA de SP&GP pour le troisième trimestre de 2020 s'est établi à un montant de 32,5 millions \$, comparativement à un montant de 167,4 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019, reflétant principalement une baisse du RAIIA ajusté sectoriel provenant de SP&GP, combinée à une hausse des coûts de restructuration et à une hausse de la perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Après ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration, des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration et de la perte sur cessions d'activités de SP&GP, **le RAIIA ajusté provenant de SP&GP s'est chiffré à 72,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2020**, comparativement à 184,9 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAI provenant de SP&GP s'est établi à un montant négatif de 174,1 millions \$, comparativement à un montant négatif de 2 149,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, une variation qui s'explique principalement par la perte de valeur du goodwill et d'immobilisations incorporelles liées au secteur Ressources de 1,9 milliard \$ en 2019, combinée à une perte moindre dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC pour les neuf premiers mois de 2020 comparativement aux neuf premiers mois de 2019, ainsi qu'à une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises. Ceci fut en partie contrebalancé par des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs plus élevés.

Le RAIIA de SP&GP pour les neuf premiers mois de 2020 s'est établi à 90,5 millions \$, comparativement à un montant de 36,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, reflétant principalement une perte moindre dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, partiellement contrebalancée par une hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. Après ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration, des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, de la perte sur cessions d'activités de SP&GP et de l'ajustement défavorable de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020) **le RAIIA ajusté provenant de SP&GP s'est chiffré à 197,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020**, comparativement à 112,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019.

Pour le troisième trimestre de 2020, le RAIL provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 30,1 millions \$, comparativement à 3 039,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. **Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAIL provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 19,2 millions \$**, comparativement à 3 157,4 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019 alors que ce dernier incluait un gain de 2 970,8 millions \$ sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR. **Pour les neuf premiers mois de 2020, le RAIL et le RAIIA provenant du secteur Capital ont subi l'incidence négative** de la réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR ainsi qu'à un apport moindre provenant de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019, combiné à l'absence de dividende reçu de cet investissement au deuxième trimestre de 2020.

4.11 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(2,5) \$	(0,3) \$	(2,8) \$	(2,9) \$	(0,1) \$	(3,0) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	10,1	—	10,1	20,7	—	20,7
Avec recours limité	4,0	—	4,0	8,8	—	8,8
Sans recours	1,2	3,9	5,1	1,4	4,8	6,3
Pertes nettes (gains nets) de change	5,8	0,1	5,9	2,8	(0,2)	2,6
Intérêts sur les obligations locatives	5,3	—	5,3	5,5	—	5,6
Autres	1,5	0,1	1,6	1,2	—	1,2
Charges financières nettes	25,4 \$	3,9 \$	29,3 \$	37,6 \$	4,6 \$	42,1 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(11,6) \$	(0,3) \$	(11,9) \$	(6,4) \$	(0,1) \$	(6,5) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	36,3	—	36,3	74,7	—	74,7
Avec recours limité	13,2	—	13,2	40,1	—	40,1
Sans recours	3,6	12,1	15,7	4,4	13,7	18,1
Pertes nettes (gains nets) de change	2,9	0,5	3,4	(3,1)	(0,2)	(3,3)
Intérêts sur les obligations locatives	16,9	—	16,9	16,9	0,1	17,0
Autres	13,6	0,1	13,7	47,4	—	47,4
Charges financières nettes	74,8 \$	12,4 \$	87,2 \$	174,0 \$	13,5 \$	187,5 \$

Pour le troisième trimestre de 2020, les charges financières nettes provenant de SP&GP ont diminué pour s'établir à 25,4 millions \$, comparativement à 37,6 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. Pour les neuf premiers mois de 2020, les charges financières nettes provenant de SP&GP ont diminué pour s'établir à 74,8 millions \$, comparativement à 174,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, une variation qui découle principalement du remboursement de dettes avec recours et avec recours limité en 2019. Les autres charges financières nettes plus élevées pour les neuf premiers mois de 2019 étaient principalement attribuables à une perte de 33,8 millions \$ liée aux modifications apportées au prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding et à 3,7 millions \$ de frais liés à d'autres accords de financement de SP&GP dans le cadre de l'accord portant sur la vente de 10,01 % des actions de l'Autoroute 407 ETR.

Pour le troisième trimestre de 2020, les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 3,9 millions \$, comparativement à 4,6 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. Pour les neuf premiers mois de 2020, les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 12,4 millions \$, comparativement à 13,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019, principalement en raison d'une diminution des intérêts sur la dette sans recours.

4.12 ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat avant impôts sur le résultat	(65,5) \$	26,2 \$	(39,3) \$	30,6 \$	3 035,3 \$	3 065,9 \$
Impôts sur le résultat	44,4 \$	0,7 \$	45,1 \$	(86,2) \$	395,4 \$	309,3 \$
Taux d'imposition effectif (%)	(67,8) %	2,6 %	(114,7) %	(281,2) %	13,0 %	10,1 %

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat avant impôts sur le résultat	(248,9) \$	6,8 \$	(242,1) \$	(2 323,4) \$	3 143,9 \$	820,5 \$
Impôts sur le résultat	20,0 \$	(5,3) \$	14,7 \$	(187,7) \$	388,6 \$	201,0 \$
Taux d'imposition effectif (%)	(8,0) %	(78,0) %	(6,1) %	8,1 %	12,4 %	24,5 %

Pour le troisième trimestre de 2020, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 45,1 millions \$, comparativement à une charge d'impôts sur le résultat de 309,3 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019.

Pour le troisième trimestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,3 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison de la dépréciation de 53,3 millions \$ d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, résultant d'une réévaluation de la récupérabilité future des pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis, et d'autres éléments permanents, en partie contrebalancée par l'incidence géographique du résultat avant impôts sur le résultat.

Au cours du troisième trimestre de 2019, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,5 % prévu par la loi au Canada, ce qui s'explique principalement par la comptabilisation d'une économie d'impôts sur le résultat liée à des pertes en capital.

Pour le troisième trimestre de 2020, la charge d'impôts provenant de Capital était de 0,7 million \$, comparativement à une charge d'impôts sur le résultat de 395,4 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019.

Le taux d'imposition effectif provenant de Capital a été inférieur au taux d'imposition de 26,3 % prévu par la loi au Canada au cours du troisième trimestre de 2020, ce qui s'explique principalement par la portion des produits des investissements qui n'est pas affectée par l'impôt (incluant les dividendes de l'Autoroute 407 ETR).

Le charge d'impôts de Capital au troisième trimestre de 2019 s'explique principalement par la charge d'impôts sur le résultat provenant du gain en capital sur la cession d'une participation de 10,01% dans l'Autoroute 407 ETR.

Pour les neuf premiers mois de 2020, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 14,7 millions \$, comparativement à une charge d'impôts sur le résultat de 201,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2019.

Pour les neuf premiers mois de 2020, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,3 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison de la dépréciation de 53,3 millions \$ d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, résultant d'une réévaluation de la récupérabilité future des pertes fiscales reportées en avant aux États-Unis, de pertes nettes qui n'ont pas généré d'économie fiscale, de l'incidence géographique du résultat avant impôts sur le résultat et d'autres éléments permanents. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recouvrement d'impôts découlant du report de pertes d'exploitation à un exercice antérieur dont le taux d'imposition était plus élevé et à certaines modifications apportées à la mesure de soldes d'impôts différés en raison de modifications aux taux d'imposition ou aux lois fiscales.

Pour les neuf premiers mois de 2019, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP était moindre que le taux d'imposition de 26,5 % prévu par la loi au Canada, ce qui s'explique principalement par la portion de la perte de valeur du goodwill qui n'est pas affectée par l'impôt et la dépréciation des actifs d'impôt différés constatés antérieurement, partiellement contrebalancées par la comptabilisation d'une économie d'impôts sur le résultat liée à des pertes en capital.

Le taux d'imposition effectif provenant de Capital a été inférieur au taux d'imposition de 26,3 % prévu par la loi au Canada pour les neuf premiers mois de 2020, ce qui s'explique principalement par la portion des produits des investissements qui n'est pas affectée par l'impôt (incluant les dividendes de l'Autoroute 407 ETR), partiellement contrebalancée par la portion non déductible de la perte en capital liée à la réévaluation défavorable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR.

La charge d'impôts de Capital pour les neuf premiers mois de 2019 s'explique principalement par la charge d'impôts sur le résultat provenant du gain en capital sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR.

5

Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prévisionnel des produits prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux produits qui seront tirés de certains contrats.

Le carnet de commandes provient principalement de trois principaux types de contrats : **les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats d'IAC normalisés et les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.**

- **Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie** : Dans le cadre des contrats de type remboursable, la Société facture au client les coûts réels engagés, plus une marge pouvant prendre différentes formes, par exemple un prix forfaitaire par unité, un pourcentage des coûts engagés ou une commission fondée sur l'atteinte de certains objectifs, rendements ou jalons prévus au contrat. Les contrats de type remboursable comprennent également les contrats à taux unitaire, pour lesquels un montant fixe par quantité est facturé au client, et les contrats de type remboursable assortis d'un plafond ou d'un prix cible accompagné d'incitatifs ou de désincitatifs. Les contrats de services d'ingénierie comprennent i) les ententes relatives au temps et au matériel basées sur les taux horaires, ainsi que les contrats à prix forfaitaire assortis de risques limités en ce qui touche à l'approvisionnement ou à la construction, et ii) les contrats d'O&M.
- **Contrats d'IAC normalisés** : Dans le cadre des contrats d'IAC normalisés, la Société offre une gamme de services d'IAC récurrents qui sont des solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon.
- **Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire** : Dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, la Société effectue le travail requis pour le projet à un prix forfaitaire. Avant de conclure ce type de contrat, la Société fait une estimation du coût total du projet, en prévoyant une marge de profit. La marge de profit réelle de la Société peut varier en fonction de sa capacité à respecter les exigences du contrat à un coût supérieur ou inférieur au coût initialement estimé.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur.

(EN MILLIONS \$ CA) PAR SECTEUR	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019 ⁽¹⁾	30 SEPTEMBRE 2019 ⁽¹⁾
ICGP	2 769,4 \$	2 630,0 \$	2 673,4 \$
Énergie nucléaire	968,5	1 154,0	1 095,3
Services d'infrastructures	6 961,7	7 337,0	7 464,6
SNCL Services d'ingénierie - Total	10 699,7 \$	11 121,1 \$	11 233,3 \$
Ressources	897,7 \$	1 380,1 \$	1 537,1 \$
Projets d'infrastructures d'IAC	2 194,1	2 584,5	2 679,6
SNCL Projets - Total	3 091,9 \$	3 964,6 \$	4 216,7 \$
SP&GP - Total	13 791,5 \$	15 085,6 \$	15 450,0 \$
Capital ⁽²⁾	162,0 \$	176,9 \$	182,8 \$
Total	13 953,5 \$	15 262,5 \$	15 632,7 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie de la Société (voir la section 8).

⁽²⁾ Le carnet de commandes provenant de Capital représente le montant d'un accord de concession qui sera constaté comme produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients dans le secteur Capital.

Le carnet de commandes de la Société a diminué au 30 septembre 2020, pour s'établir à 14,0 milliards \$, comparativement à 15,3 milliards \$ au 31 décembre 2019, principalement en raison d'une diminution dans les secteurs Ressources, Projets d'infrastructures d'IAC, Énergie nucléaire et Services d'infrastructures, partiellement contrebalancée par une augmentation dans le secteur ICGP.

CARNET DE COMMANDES PAR TYPE DE CONTRATS

Les tableaux suivants présentent les montants et la pondération des contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, des contrats d'IAC normalisés et des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans le carnet de commandes de chaque secteur au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019.

AU 30 SEPTEMBRE 2020 (EN MILLIONS \$ CA)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 769,4 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	912,7	94 %	—	— %	55,9	6 %
Services d'infrastructures	6 231,9	90 %	729,9	10 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie - Total	9 913,9 \$	93 %	729,9 \$	7 %	55,9 \$	1 %
Ressources	722,9 \$	81 %	— \$	— %	174,9 \$	19 %
Projets d'infrastructures d'IAC ⁽¹⁾	257,5	12 %	—	— %	1 936,7	88 %
SNCL Projets - Total	980,3 \$	32 %	— \$	— %	2 111,6 \$	68 %
SP&GP - Total	10 894,2 \$	79 %	729,9 \$	5 %	2 167,4 \$	16 %
Capital	162,0 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total	11 056,2 \$	79 %	729,9 \$	5 %	2 167,4 \$	16 %

⁽¹⁾ Au cours des neuf premiers mois de 2020, le projet White Rose de Husky a été reclassifié, passant d'un contrat de construction clés en main à prix forfaitaire à un contrat de type remboursable et de services d'ingénierie, afin de refléter les modifications apportées aux modalités contractuelles de ce projet.

AU 31 DÉCEMBRE 2019 ⁽²⁾ (EN MILLIONS \$ CA)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 630,0 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	1 079,0	94 %	—	— %	75,0	6 %
Services d'infrastructures	6 444,5	88 %	892,5	12 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie - Total	10 153,5 \$	91 %	892,5 \$	8 %	75,0 \$	1 %
Ressources	973,8 \$	71 %	— \$	— %	406,3 \$	29 %
Projets d'infrastructures d'IAC	—	— %	—	— %	2 584,5	100 %
SNCL Projets - Total	973,8 \$	25 %	— \$	— %	2 990,8 \$	75 %
SP&GP - Total	11 127,3 \$	74 %	892,5 \$	6 %	3 065,8 \$	20 %
Capital	176,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total	11 304,2 \$	74 %	892,5 \$	6 %	3 065,8 \$	20 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie de la Société (voir la section 8).

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES DES CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE

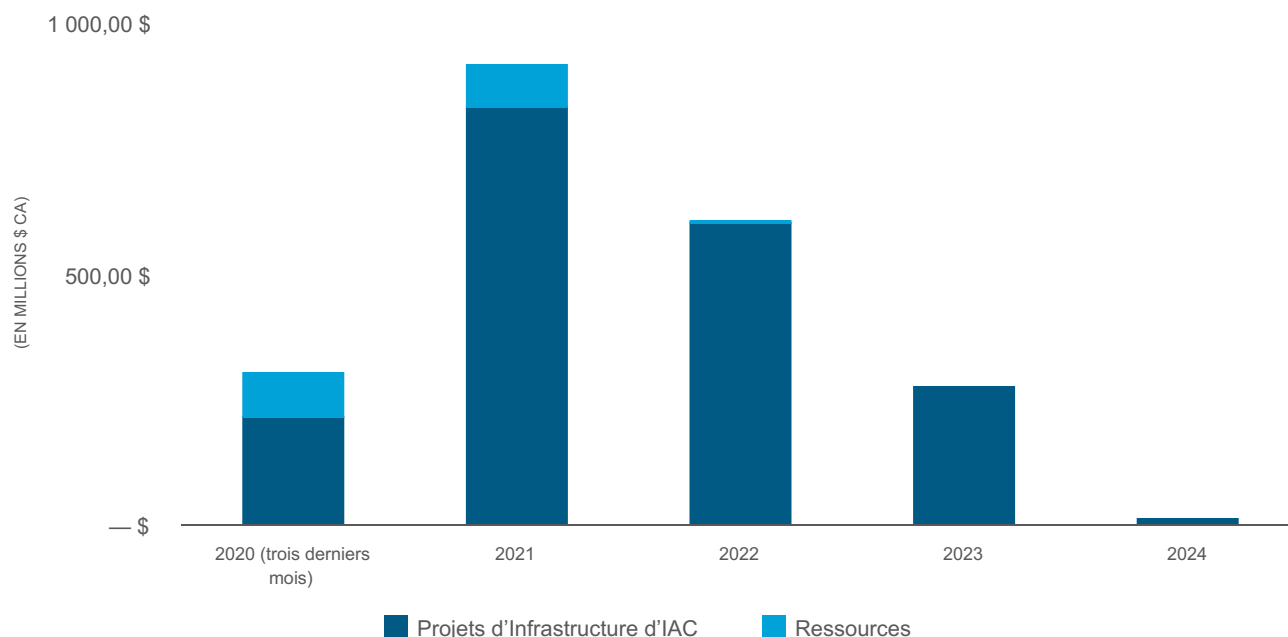
Les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire inclus dans le carnet de commandes des secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC ont une date prévue d'achèvement qui se situe entre 2020 et 2024. La Société honorera les obligations contractuelles de ses projets de construction clés en main à prix forfaitaire actuels. Il est possible que la Société doive accepter des avis de modification dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire actuels, ce qui pourrait prolonger la durée de ces contrats.

En outre, un certain nombre de contrats de projet, particulièrement dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, comportent des périodes de garantie et/ou des réclamations en cours, qui peuvent entraîner des poursuites judiciaires qui s'étendent souvent au-delà du rendement réel et de l'achèvement des projets en question. Voir aussi la note 12 « Passifs éventuels » des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020.

La majorité du carnet de commandes provenant des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans ces secteurs provient des projets suivants : le Réseau express métropolitain (le « REM »), le prolongement de la ligne Trillium (le « Trillium »), et le système de transport léger sur rail (le « SLR ») Eglinton. Le projet du REM a été provisoirement suspendu vers la fin du premier trimestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Au deuxième trimestre de 2020, on a autorisé la reprise des travaux. Quant aux projets Eglinton et Trillium, ils se poursuivent, mais ils sont touchés par les modifications apportées aux conditions de travail en raison de la COVID-19.

Alors que l'échelonnement du carnet de commandes présenté ci-après intègre les meilleures estimations de la Société, l'échelonnement pour les projets comporte des incertitudes. Se reporter également à la section 10, « Risques et incertitudes », pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES –
contrats de construction clés en main à prix forfaitaire



6

Liquidités et ressources financières

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- l'analyse des **flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- la présentation des **ressources financières** de la Société;
- la description de la **dette et des accords de financement** de la Société et de ses **indicateurs de la gestion du capital**;
- la mise à jour sur les **notations de crédit** de la Société;
- la présentation des **dividendes déclarés** par la Société;
- l'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société;
- l'analyse de la **situation financière** de la Société au 30 septembre 2020, comparativement à la situation financière au 31 décembre 2019.

6.1 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	16,9 \$	(667,5) \$
Activités d'investissement	(143,6)	2 742,2
Activités de financement	90,5	(1 763,3)
Diminution liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1,8)	(6,5)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38,1)	304,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 188,6	634,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 150,5 \$	938,9 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	23,4 \$	— \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période tels que présentés à l'état de la situation financière consolidé	1 127,1 \$	938,9 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 38,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à une augmentation de 304,8 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019, comme il est expliqué ci-après.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 16,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2020, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 667,5 millions \$ pour la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2019	(667,5) \$
Variation entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019 :	
Diminution du résultat net	(876,4)
Augmentation des impôts sur le résultat payés	(14,7)
Diminution des impôts sur le résultat comptabilisés en résultat net	(186,3)
Diminution des charges financières nettes comptabilisées en résultat net	(100,3)
Diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non financiers non courants	(45,3)
Diminution des intérêts payés	116,0
Diminution du bénéfice provenant des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	111,7
Diminution des dividendes et distributions reçus des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(47,1)
Diminution de la charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions	(18,3)
Diminution de la variation nette des provisions liées à des pertes prévues sur certains contrats	44,5
Gain sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR en 2019	2 970,8
Augmentation des coûts de restructuration payés	(44,2)
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises en 2019	(72,8)
Perte de valeur du goodwill en 2019	(1 801,0)
Variation de la perte (du gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	49,8
Autres éléments	(7,4)
Variation des flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	78,8
Diminution des flux de trésorerie affectés à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	605,6
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2020	16,9 \$

- **Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 5,3 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020**, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement de 73,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2019.
- Tel qu'il est décrit à la note 9B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020, **les flux de trésorerie nets provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 11,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020**, contre des flux de trésorerie nets affectés de 594,0 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019. Cette différence reflète principalement une variation favorable des créances clients, de l'actif sur contrats, des stocks et des autres passifs non financiers courants, partiellement contrebalancée par une variation défavorable des autres actifs financiers courants, des dettes fournisseurs et du passif sur contrats.
 - La variation favorable provenant des autres passifs non financiers courants est attribuable en partie au report du versement de certains soldes fiscaux, tels que les taxes de vente ou les impôts sur le résultat, dans certaines juridictions. Ces reports proviennent de mesures temporaires mises en place dans le cadre de certaines initiatives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19.

- La variation défavorable provenant des autres actifs financiers courants pour les neuf premiers mois de 2020 était principalement attribuable à l'inclusion de la couverture d'assurance à recevoir relativement au litige du dossier de la pyrrhotite, en vertu duquel la Société a effectué un paiement en trésorerie d'environ 200 millions \$ au troisième trimestre de 2020 (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020).
- En ce qui concerne les branches d'activité, SNCL Services d'ingénierie a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 549,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, alors que SNCL Projets a affecté des flux de trésorerie de 233,1 millions \$ aux activités d'exploitation. Le solde de la variation est lié au secteur Capital, aux activités corporatives et aux éléments qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 143,6 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement de 2 742,2 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement pour les neuf premiers mois de 2019	2 742,2 \$
Variation entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019 :	
Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles	10,3
Augmentation des paiements au titre des investissements de Capital	(15,9)
Variation favorable des liquidités soumises à restrictions	18,4
Baisse de l'augmentation des créances en vertu des accords de concession de services, déduction faite du recouvrement	17,5
Entrée de trésorerie nette sur la cession d'une participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR en 2019	(3 000,0)
Entrée de trésorerie nette liée à l'acquisition de Linxon en 2019	(14,9)
Paiements au titre des frais connexes à des cessions d'investissements de Capital en 2019	94,9
Autres éléments	3,9
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les neuf premiers mois de 2020	(143,6) \$

- Au cours des neuf premiers mois de 2020, les paiements au titre des investissements de Capital ont totalisé 55,8 millions \$**, comparativement à 40,0 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019. Les paiements effectués pendant les neuf premiers mois de 2020 incluaient principalement la contribution de la Société envers Groupe Signature sur le Saint-Laurent S.E.N.C et envers Carlyle Global Infrastructure Opportunity Fund, L.P. Les paiements effectués pendant les neuf premiers mois de 2019 incluaient principalement la contribution de la Société envers Rideau Transit Group Partnership.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 90,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement de 1 763,3 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement pour les neuf premiers mois de 2019	(1 763,3) \$
Variation entre les neuf premiers mois de 2020 et les neuf premiers mois de 2019 :	
Baisse du remboursement de la dette avec recours	1 912,1
Baisse du remboursement de la dette avec recours limité	600,0
Baisse de l'augmentation de la dette avec recours	(532,4)
Augmentation du remboursement de la dette sans recours	(79,2)
Baisse de l'augmentation de la dette sans recours	(78,2)
Diminution des paiements de dividendes aux actionnaires de SNC-Lavalin	28,1
Hausse de l'augmentation des autres passifs financiers non courants	3,5
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour les neuf premiers mois de 2020	90,5 \$

- Les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours des neuf premiers mois de 2020 et de la période correspondante de 2019 sont principalement expliquées par les facteurs indiqués au tableau ci-dessus, plus particulièrement :
 - L'augmentation de la dette avec recours de 1,3 milliard \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à 1,8 milliard \$ au cours de la période correspondante de 2019.
 - Au premier trimestre de 2020, la Société avait obtenu 1,0 milliard \$ par l'entremise de sa facilité de crédit renouvelable en vertu de la convention de crédit afin de sécuriser l'accès à des liquidités alors que les marchés financiers faisaient face à certains défis. La Société a par la suite remboursé ce montant en totalité.
 - Au troisième trimestre de 2020, la Société a émis, sur la base d'un placement privé, de nouvelles débentures de série 6 non garanties d'un montant en capital de 300 millions \$, tel que décrit plus en détail à la section 6.3.
 - Les transactions suivantes liées à la dette avec recours, avec recours limité et sans recours ont eu lieu au cours des neuf premiers mois de 2019 :
 - Le remboursement du solde en cours sur la facilité de crédit renouvelable en vertu de la convention de crédit.
 - Le remboursement de 600 millions \$ sur la dette avec recours limité.
 - Le remboursement intégral de certaines débentures arrivant à échéance en 2019.
 - L'emprunt et le remboursement en totalité de 300 millions \$ sur une facilité de crédit-relais.
 - La Société a également présenté un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture dans son état de la situation financière pour les passifs issus des activités de financement pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2020 et 30 septembre 2019 à la note 9C de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020.
 - La Société n'a pas émis ni racheté d'actions au cours des neuf premiers mois de 2020 et au cours des neuf premiers mois de 2019. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 21 octobre 2020 était de 175 554 252.

- Le dividende payé a diminué pour s'établir à 10,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à 38,6 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, alors que la Société a réduit de nouveau le montant de dividende par action, à compter du dividende déclaré le 1^{er} août 2019, afin de réduire le niveau d'endettement et de renforcer son bilan.

6.2 SOURCES DE FINANCEMENT

(EN MILLIONS \$ CA)	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 150,5 \$	1 188,6 \$
Portion inutilisée des facilités de crédit renouvelables engagées ^{(1), (2)}	2 335,2	2 411,9
Sources de financement à court terme disponibles	3 485,7 \$	3 600,5 \$

⁽¹⁾ Incluant les prélèvements de liquidités et les lettres de crédit émises sur une base engagée, mais excluant les lettres de crédit bilatérales qui peuvent être émises sur une base non engagée.

⁽²⁾ Excluant l'incidence potentielle des limites de crédit qui pourraient être imposées en vertu des clauses restrictives.

Au 30 septembre 2020, la Société a une facilité renouvelable engagée d'un montant de 2 600 millions \$ (31 décembre 2019 : 2 600 millions \$), dont un montant de 2 335,2 millions \$ était inutilisé (31 décembre 2019 : 2 411,9 millions \$), et des facilités de crédit non engagées au moyen de lettres de crédit bilatérales.

Alors que les liquidités restent sujettes à de nombreux risques, incertitudes et limites, notamment, sans s'y limiter, les risques décrits à la section 10, « Risques et incertitudes », ainsi qu'à la présente section, la Société croit que sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie, sa capacité de crédit inutilisée ainsi que ses flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. La pandémie de COVID-19 actuelle a toutefois créé et continue de créer un environnement et des conditions qui rendent difficiles la prévision des conditions économiques et financières et l'accès au capital, au crédit et aux marchés financiers; ainsi, les estimations des futures liquidités de la Société sont incertaines et assujetties aux risques et incertitudes liés à la pandémie. Voir également la section 10, « Risques et incertitudes », pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

Par ailleurs, en raison de la nature des activités de la Société et du fait qu'elle exerce ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités et partenariats à l'échelle internationale, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont répartis dans de nombreux emplacements. Afin de gérer ses besoins et réserves de trésorerie, la Société a conclu diverses ententes d'équilibrage de trésorerie avec des institutions financières et peut transférer des soldes de trésorerie entre les filiales, partenariats ou entités émettrices ou a recours à des facilités de crédit pour répondre aux besoins en capital de certains projets ou effectuer d'autres décaissements.

6.3 DETTE ET ACCORDS DE FINANCEMENT

DETTE SANS RECOURS, DETTE AVEC RECOURS LIMITÉ ET DETTE AVEC RECOURS

La Société ne tient pas compte de la dette sans recours ni de la dette avec recours limité lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation de certains investissements de Capital ou de certaines entités de portefeuille détenus par la Société. Ainsi, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas de recours à l'encontre du crédit général de la Société, mais plutôt à l'encontre des actifs précis des investissements de Capital ou à l'encontre des investissements qu'ils financent dans les investissements de Capital. Les investissements de la Société et les actifs sous-jacents liés à ses investissements de Capital comptabilisés selon les méthodes de la consolidation ou de la mise en équivalence pourraient toutefois présenter un risque si ces investissements ou ces entités de portefeuille n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme.

Le ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA, conformément aux modalités de la convention de crédit de la Société et de la convention de prêt avec CDPQ Revenu Fixe inc., une filiale entièrement détenue de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « convention relative au prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding »), toutes deux telles que modifiées, qui ne doit pas excéder au 30 septembre 2020 : a) 3,75x en ce qui concerne la convention de crédit de la Société; et b) 3,50x en ce qui concerne l'entente de prêt de SNC-Lavalin Autoroute Holding, était de 1,7x à cette date.

Le sens donné aux termes « dette nette avec recours » et « RAIIA » dans la convention de crédit et dans la convention relative au prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding est différent de celui utilisé dans le présent rapport de gestion. De plus, le calcul du ratio tient compte de certaines informations financières qui ne font pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et du présent rapport de gestion de la Société. Par exemple, les acomptes reçus sur contrat, qui totalisaient 259,3 millions \$ au 30 septembre 2020 (31 décembre 2019 : 322,4 millions \$) et les lettres de crédit financières en cours, dont le montant s'élevait à 108,4 millions \$ au 30 septembre 2020 (31 décembre 2019 : 259,6 millions \$) sont inclus dans la dette nette avec recours utilisée dans le calcul du ratio.

ÉMISSION DE DÉBENTURES SÉRIE 6 ET RACHAT D'UNE PARTIE DES DÉBENTURES DE 2020

Au troisième trimestre de 2020, SNC-Lavalin a émis, sur la base d'un placement privé, de nouvelles débentures de série 6 non garanties d'un montant en capital de 300 millions \$, qui portent intérêt au taux de 3,80 % par année et viennent à échéance le 19 août 2024. Le produit net de ce placement s'élevait à 297,6 millions \$ et a été utilisé comme suit : i) pour rembourser certaines dettes en cours aux termes de la facilité renouvelable de SNC-Lavalin, ii) pour financer le rachat, au moyen d'achats sur le marché libre, de 40 millions \$ des débentures de 2020 en cours échéant le 24 novembre 2020 (plus les intérêts courus et impayés sur celles-ci jusqu'à la clôture), et iii) aux fins générales de la Société.

6.4 INDICATEURS DE LA GESTION DU CAPITAL

La Société évalue périodiquement la structure de son capital en utilisant certains ratios qui sont décrits ci-après.

TRÉSORERIE NETTE DE LA DETTE AVEC RECOURS (DETTE NETTE AVEC RECOURS)

La trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9.

(EN MILLIONS \$ CA)	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 150,5 \$	1 188,6 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation	13,8	8,3
Dettes avec recours :		
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme	434,9	299,5
Dettes à long terme	995,7	873,1
Trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours)	(293,8) \$	7,7 \$

- La dette nette avec recours s'établissait à 293,8 millions \$ au 30 septembre 2020, comparativement à une trésorerie nette de la dette avec recours de 7,7 millions \$ au 31 décembre 2019, ce qui s'explique principalement par une augmentation de la dette avec recours en raison de l'émission de 300 millions \$ de débentures de série 6 non garanties et par la trésorerie affectée aux activités d'investissement au cours des neuf premiers mois de 2020.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9. **Le RCPMA s'est établi à -18,4 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2020**, principalement attribuable à la perte nette présentée au quatrième trimestre de 2019 et de celle présentée au cours des neuf premiers mois de 2020, comparativement à -29,3 % pour la période correspondante de 2019, principalement en raison de la perte nette présentée au quatrième trimestre de 2018 et de celle présentée au cours des six premiers mois de 2019, en partie contrebalancées par le gain sur cession par la Société de 10,01% des actions de l'Autoroute 407 ETR au troisième trimestre de 2019.

6.5 NOTATIONS DE CRÉDIT

Le 7 avril 2020, DBRS a publié un rapport de notation qui confirme la notation de la Société (BBB faible) en maintenant ses perspectives négatives. La confirmation de la notation s'appuie sur un rendement relativement supérieur, des liquidités confortables avec des soldes de trésorerie de 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2019, et les efforts continus déployés par la Société pour exécuter la nouvelle stratégie en se concentrant sur les offres de services d'ingénierie et l'abandon des contrats clés en main à prix forfaitaire. Le 14 août 2020, DBRS a attribué une notation de BBB (faible), avec perspectives négatives, pour les débentures de série 6 non garanties de la Société de 300 millions \$, venant à échéance en 2024.

Le 15 mai 2020, S&P a maintenu sa cote de BB+ ainsi que ses perspectives négatives. Les perspectives négatives sont principalement attribuables à l'incertitude quant à la capacité de la Société d'améliorer ses résultats et ses flux de trésorerie à un niveau suffisant pour faire baisser le ratio de la dette sur le RAIIA ajusté en deçà de 3 fois d'ici 2020, selon la méthode employée par S&P. Le 17 août 2020, S&P a attribué une notation de BB+ pour les débentures de série 6 non garanties de la Société de 300 millions \$, venant à échéance en 2024.

6.6 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Des dividendes trimestriels de 0,02 \$ par action ont été déclarés le 28 février 2020 le 7 mai 2020 et le 31 juillet 2020, et versés le 27 mars 2020, le 4 juin 2020 et le 28 août 2020, respectivement, par rapport aux dividendes trimestriels de 0,10 \$ par action déclarés et versés au cours du premier et du deuxième trimestres de 2019 et du dividende trimestriel de 0,02 \$ par action déclaré et versé au cours du troisième trimestre de 2019.

6.7 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les renseignements détaillés sur les diverses obligations contractuelles de la Société figurent dans la section 9.7 du rapport de gestion annuel de 2019. Au cours des neuf premiers mois de 2020, il n'y a eu aucune modification importante des obligations contractuelles de la Société à part les obligations de remboursement liées à l'émission au troisième trimestre de 2020 de débentures de série 6 non garanties d'un montant de capital de 300 millions \$ présentées à titre de dette avec recours et décrites à la section 6.3.

6.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, ainsi que la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 30 des états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la Société et mises à jour lorsque requis à la note 11 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020. Pour les neuf premiers mois de 2020, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, à la gestion connexe de ces risques et à la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

6.9 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des variations dans la situation financière de la Société entre le 31 décembre 2019 et le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS \$ CA)	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Actifs courants	4 944,1	5 150,1	(206,0)	La diminution des actifs courants était principalement attribuable à une baisse des créances clients, de l'actif sur contrats et des stocks, partiellement contrebalancée par une augmentation des autres actifs financiers courants.
Actifs non courants	6 309,5	6 494,6	(185,2)	La diminution des actifs non courants provenait principalement de la baisse des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et des autres actifs financiers non courants.
Total de l'actif	11 253,6 \$	11 644,7 \$	(391,2) \$	
Passifs courants	4 483,3 \$	4 527,9 \$	(44,6) \$	La diminution des passifs courants était principalement attribuable à la baisse des dettes fournisseurs, partiellement contrebalancée par une hausse des autres passifs non financiers courants et de la dette à court terme et tranche courante de la dette à long terme.
Passifs non courants	3 361,3	3 399,4	(38,1)	La diminution des passifs non courants était principalement attribuable à la baisse de la tranche à long terme des obligations locatives, des autres passifs financiers non courants et du passif d'impôt sur le résultat différé, partiellement contrebalancée par une augmentation de la dette à long terme avec recours.
Total du passif	7 844,6 \$	7 927,3 \$	(82,7) \$	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	3 399,5 \$	3 715,0 \$	(315,5) \$	La diminution était principalement attribuable à une baisse des résultats non distribués, surtout en raison de la perte nette de la période.
Participations ne donnant pas le contrôle	9,4	2,4	7,0	L'augmentation était principalement attribuable au montant du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle en 2020.
Total des capitaux propres	3 409,0 \$	3 717,4 \$	(308,5) \$	
Total des capitaux propres et du passif	11 253,6 \$	11 644,7 \$	(391,2) \$	

FONDS DE ROULEMENT

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RATIO DU FONDS DE ROULEMENT)	30 SEPTEMBRE 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Fonds de roulement ⁽¹⁾	460,8 \$	622,2 \$	(161,4) \$	La diminution était principalement attribuable à une diminution des créances clients.
Ratio du fonds de roulement ⁽¹⁾	1,10	1,14	(0,03)	

⁽¹⁾ Autres mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières.

7 Transactions entre parties liées

La Société présente l'information sur ses transactions entre parties liées, telles que définies à l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, à la note 10 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020.

8 Méthodes comptables et modifications

Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 pour plus de détails sur les principales méthodes comptables de la Société ainsi que sur les changements, avec un retraitement des chiffres comparatifs tel qu'expliqué ci-dessous.

À compter du deuxième trimestre de 2020, l'indicateur du résultat de chaque secteur est désormais appelé (sans aucune modification à la composition de cette mesure financière) le RAII sectoriel ajusté (anciennement le « RAII sectoriel ») pour préciser que cet indicateur exclut les éléments autres que les intérêts et les impôts. Par ailleurs, à compter du deuxième trimestre de 2020, la Société présente les résultats financiers de Capital en dehors de SNCL Services d'ingénierie pour simplifier davantage la présentation des informations financières excluant Capital. Cette modification, qui n'a modifié que la présentation des informations financières divulguées, a été apportée en conformité avec l'IAS 8 et elle a donné lieu au retraitement des chiffres des périodes antérieures.

9 Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

La section suivante présente des informations concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures conformes aux normes IFRS utilisées par la Société pour analyser et mesurer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre le rendement d'exploitation et les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines

mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS sont présentées séparément pour les activités SP&GP et Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités sont habituellement analysées séparément par la Société.

9.1 Rendement

Le **résultat dilué par action ajusté** se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation pour la période. Le résultat dilué par action ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur du rendement financier des activités de la Société et permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin en tenant compte de la dilution. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du résultat dilué par action ajusté et du résultat dilué par action déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités SP&GP et Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités sont habituellement analysées séparément par la Société.

Le **RAIIA ajusté** est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour faciliter la comparaison des rendements d'exploitation d'une période à l'autre et pour préparer des budgets et des prévisions d'exploitation annuels. Il exclut les charges liées aux coûts de restructuration, les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou les ajustements des gains ou pertes sur ces cessions), l'ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite (tel qu'il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020), la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC) et la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR. Il convient de noter que la direction a ajouté la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR ainsi que l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite en 2020, car elle croit qu'ils ne reflètent pas les opérations sous-jacentes de la Société. Cet ajout n'a pas entraîné de changement aux chiffres comparatifs puisqu'il n'y a pas eu d'ajustement de cette nature pour les périodes comparatives qui sont présentées. De plus, il convient de noter que les ajustements suivants ont été retirés de la liste des ajustements divulgués au cours de périodes antérieures, car il n'y a pas eu d'ajustement de cette nature pour les périodes en cours et celles de l'année précédente : charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques associés, et charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP. La Société est d'avis que le RAIIA ajusté est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur le rendement d'exploitation de la Société. On croit que le RAIIA ajusté complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du RAIIA ajusté et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités SP&GP et Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités sont habituellement analysées séparément par la Société.

Le **résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin** se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin, ajusté en fonction de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les opérations sous-jacentes de la Société. Ces ajustements sont les coûts de restructuration, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et la perte de valeur du goodwill, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), les frais de financement liés à l'entente sur la vente des actions de l'Autoroute 407 ETR, la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC), ainsi que l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite. Il convient de noter que la direction a ajouté la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à

recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR et l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite en 2020, car elle croit qu'ils ne reflètent pas les opérations sous-jacentes de la Société. Cet ajout n'a pas entraîné de changement aux chiffres comparatifs puisqu'il n'y a pas eu d'ajustement de cette nature pour les périodes comparatives qui sont présentées. De plus, il convient de noter que les ajustements suivants ont été retirés de la liste des ajustements divulgués au cours de périodes antérieures, car il n'y a pas eu d'ajustement de cette nature pour les périodes en cours et celles de l'année précédente : charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques associés, charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP et incidence de la réforme fiscale visant les sociétés aux États-Unis. La Société est d'avis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur le rendement d'exploitation de la Société. On croit que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Il est également utilisé par la direction pour évaluer le rendement des activités de la Société d'une période à l'autre. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités SP&GP et Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités sont habituellement analysées séparément par la Société.

Le **ratio des octrois sur les produits** s'obtient en divisant le montant des contrats octroyés par le montant des produits, pour une période donnée. Cette mesure s'avère utile, car elle sert de base à l'évaluation du renouvellement des activités en comparant la valeur des obligations de rendement ajoutées au cours d'une période donnée au montant des produits constatés au moment de satisfaire aux obligations de rendement au cours de la même période.

Le **RAII** est un indicateur de la capacité de l'entité à générer un résultat à même ses activités d'exploitation avant impôts et avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. Par conséquent, le RAI est défini comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets) et l'impôt sur le résultat. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du RAI et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **RAIIA** se définit comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements. Par conséquent, cette mesure financière permet la comparabilité des résultats d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les effets des éléments habituellement associés aux activités d'investissement et de financement. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du RAI et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)** correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, en excluant les « autres composantes des capitaux propres ». La Société exclut les « autres composantes des capitaux propres » puisque cet élément des capitaux propres découle en partie de la conversion en dollars canadiens de ses établissements à l'étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente ainsi que du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, incluant sa quote-part cumulative des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces montants ne reflètent pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et de son risque de taux d'intérêt. La Société croit que cette mesure financière est utile pour comparer sa rentabilité à une mesure de ses capitaux propres excluant certains éléments de volatilité.

Le **RAII sectoriel ajusté** correspond aux produits attribués au secteur pertinent moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Le RAI sectoriel ajusté est la mesure utilisée par la direction pour évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société, en plus de donner aux investisseurs une indication de la rentabilité de chaque secteur, car il ne comprend pas l'incidence d'éléments qui ne reflètent pas, selon la direction, les opérations sous-jacentes des secteurs. Cette mesure financière facilite également

l'évaluation du rendement des activités de la Société d'une période à l'autre. Les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration, la perte de valeur du goodwill, la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC), et les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat. De plus, il convient de noter que l'ajustement suivant a été retiré de la liste des ajustements divulgués au cours des périodes antérieures car il n'y a pas eu d'ajustement de cette nature pour les périodes en cours et celles de l'année précédente : charge nette liée au règlement des recours collectifs de 2012 et frais juridiques associés. Se reporter à la [section 4](#) pour un rapprochement du RAII sectoriel ajusté et du résultat net. Un rapprochement du RAII sectoriel ajusté de SP&GP et de Capital avec le résultat net, tel qu'il est déterminé selon les normes IFRS, est présenté à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020.

Le **RAIIA sectoriel ajusté** est une mesure supplémentaire dérivée du RAII sectoriel ajusté utilisée par la direction pour évaluer le rendement des secteurs de la Société, mais en excluant certains éléments liés aux activités d'investissement en ne tenant pas compte de l'amortissement se retrouvant dans les coûts directement liés aux activités. La direction croit que cette mesure est utilisée par certains analystes en valeurs mobilières et investisseurs lorsqu'ils comparent le rendement de la Société à celui de ses concurrents. Se reporter à la [section 9.3](#) pour un rapprochement du RAIIA sectoriel ajusté et du RAII sectoriel ajusté, alors que le rapprochement du RAII sectoriel ajusté et du résultat net se trouve à la [section 4](#).

Le **ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits** et le **ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits** sont deux mesures utilisées pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et en facilitent l'évaluation du rendement d'une période à l'autre ainsi qu'avec les concurrents. Ces mesures financières sont calculées en divisant le montant de RAII sectoriel ajusté (RAIIA sectoriel ajusté) d'une période par le montant de produits de la même période.

9.2 Liquidité

La **trésorerie nette de la dette avec recours** (ou **dette nette avec recours**) est obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ainsi que la dette avec recours de la Société. Elle donne un aperçu des liquidités de la Société par rapport à son endettement, à l'exclusion des liquidités et de la dette liée au financement sans recours. Par conséquent, on croit qu'elle est utile pour analyser les liquidités de la Société. Se reporter à la [section 6.4](#) pour le rapprochement de la trésorerie nette de la dette avec recours (ou dette nette avec recours) et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie établis conformément aux normes IFRS.

Le **fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société diminué du total de ses passifs courants et le **ratio du fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société divisé par le total de ses passifs courants. Les deux mesures sont utilisées pour comparer les actifs courants de la Société avec ses passifs courants et sont considérées comme des mesures utiles pour analyser les liquidités de la Société.

9.3 Rapprochements

Les tableaux ci-dessous fournissent un rapprochement quantitatif entre certaines mesures non conformes aux normes IFRS et la mesure la plus comparable conforme aux normes IFRS.

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION [EN \$])			2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL		
Résultat net	(109,9) \$	25,5 \$	(84,4) \$	116,8 \$	2 639,8 \$	2 756,6 \$		
Moins :								
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	—	0,7	(0,1)	—	(0,1)		
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(110,6) \$	25,5 \$	(85,1) \$	116,9 \$	2 639,8 \$	2 756,7 \$		
Ajustements (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :								
Coûts de restructuration	25,8 \$	— \$	25,8 \$	15,2 \$	0,7 \$	15,9 \$		
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	0,4	—	0,4		
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	18,9	—	18,9	32,8	—	32,8		
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(2 587,8)	(2 587,8)		
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5	—	7,5	—	—	—		
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(58,4) \$	25,5 \$	(32,9) \$	165,3 \$	52,7 \$	218,0 \$		
Résultat dilué par action (en \$)	(0,63) \$	0,15 \$	(0,48) \$	0,67 \$	15,04 \$	15,70 \$		
Ajustements (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :								
Coûts de restructuration	0,15 \$	— \$	0,15 \$	0,09 \$	0,00 \$	0,09 \$		
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	—	—	—		
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,11	—	0,11	0,19	—	0,19		
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(14,74)	(14,74)		
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	0,04	—	0,04	—	—	—		
Résultat dilué par action ajusté	(0,33) \$	0,15 \$	(0,19) \$	0,94 \$	0,30 \$	1,24 \$		

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS DE \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT DILUÉ PAR
ACTION [EN \$])

	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat net	(268,9) \$	12,1 \$	(256,8) \$	(2 135,7) \$	2 755,3 \$	619,6 \$
Moins :						
Participations ne donnant pas le contrôle	5,9	—	5,9	(1,5)	—	(1,5)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(274,8) \$	12,1 \$	(262,7) \$	(2 134,2) \$	2 755,3 \$	621,1 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Coûts de restructuration	75,2 \$	— \$	75,2 \$	54,4 \$	2,5 \$	56,9 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	5,9	—	5,9
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	84,6	—	84,6	116,0	—	116,0
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(2 587,8)	(2 587,8)
Frais de financement liés à l'entente sur la vente des actions de l'Autoroute 407 ETR	—	—	—	27,4	—	27,4
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	49,6	49,6	—	—	—
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5	—	7,5	0,2	—	0,2
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	7,0	—	7,0	—	—	—
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	—	—	—	60,1	—	60,1
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	1 720,9	—	1 720,9
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(100,5) \$	61,7 \$	(38,8) \$	(149,4) \$	170,1 \$	20,7 \$
Résultat dilué par action (en \$)	(1,57) \$	0,07 \$	(1,50) \$	(12,16) \$	15,69 \$	3,54 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Coûts de restructuration	0,43 \$	— \$	0,43 \$	0,31 \$	0,01 \$	0,32 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	0,03	—	0,03
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	0,48	—	0,48	0,66	—	0,66
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(14,74)	(14,74)
Frais de financement liés à l'entente sur la vente des actions de l'Autoroute 407 ETR	—	—	—	0,16	—	0,16
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	0,28	0,28	—	—	—
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	0,04	—	0,04	0,00	—	0,00
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	0,04	—	0,04	—	—	—
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	—	—	—	0,34	—	0,34
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	9,80	—	9,80
Résultat dilué par action ajusté	(0,57) \$	0,35 \$	(0,22) \$	(0,85) \$	0,97 \$	0,12 \$

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES
30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA, SAUF %)

	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat net	(109,9) \$	25,5 \$	(84,4) \$	116,8 \$	2 639,8 \$	2 756,6 \$
Charges financières nettes	25,4	3,9	29,3	37,6	4,6	42,1
Impôts sur le résultat	44,4	0,7	45,1	(86,2)	395,4	309,3
RAII	(40,1) \$	30,1 \$	(10,0) \$	68,2 \$	3 039,8 \$	3 108,0 \$
Amortissements	49,4 \$	0,1 \$	49,5 \$	57,5 \$	0,1 \$	57,6 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	23,2	—	23,2	41,7	—	41,7
RAIIA	32,5 \$	30,1 \$	62,7 \$	167,4 \$	3 039,9 \$	3 207,3 \$
(en % des produits)	1,7 %	s.o.	3,1 %	7,1 %	s.o.	131,9 %
Coûts de restructuration	32,8 \$	— \$	32,8 \$	18,3 \$	1,0 \$	19,3 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	(0,8)	—	(0,8)
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5	—	7,5	—	—	—
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(2 970,8)	(2 970,8)
RAIIA ajusté	72,8 \$	30,1 \$	102,9 \$	184,9 \$	70,1 \$	255,0 \$
(en % des produits)	3,7 %	s.o.	5,1 %	7,9 %	s.o.	10,5 %

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS \$ CA, SAUF %)

	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat net	(268,9) \$	12,1 \$	(256,8) \$	(2 135,7) \$	2 755,3 \$	619,6 \$
Charges financières nettes	74,8	12,4	87,2	174,0	13,5	187,5
Impôts sur le résultat	20,0	(5,3)	14,7	(187,7)	388,6	201,0
RAII	(174,1) \$	19,2 \$	(155,0) \$	(2 149,4) \$	3 157,4 \$	1 008,0 \$
Amortissements	161,1 \$	0,2 \$	161,3 \$	169,6 \$	0,2 \$	169,8 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	103,6	—	103,6	142,0	—	142,0
Perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	—	—	—	72,8	—	72,8
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	1 801,0	—	1 801,0
RAIIA	90,5 \$	19,4 \$	109,9 \$	36,1 \$	3 157,6 \$	3 193,6 \$
(en % des produits)	1,5 %	s.o.	1,8 %	0,5 %	s.o.	45,1 %
Coûts de restructuration	89,3 \$	— \$	89,3 \$	67,8 \$	3,6 \$	71,4 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	8,3	—	8,3
Perte sur cessions d'activités de SP&GP	7,5	—	7,5	0,2	—	0,2
Gain sur cession d'un investissement de Capital	—	—	—	—	(2 970,8)	(2 970,8)
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	57,2	57,2	—	—	—
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	10,0	—	10,0	—	—	—
RAIIA ajusté	197,3 \$	76,6 \$	273,9 \$	112,3 \$	190,4 \$	302,7 \$
(en % des produits)	3,2 %	s.o.	4,4 %	1,6 %	s.o.	4,3 %

TROISIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ
PAR SECTEUR						
ICGP	81,1 \$	24,6 \$	105,7 \$	102,6 \$	29,0 \$	131,6 \$
Énergie nucléaire	36,2	3,1	39,3	39,5	3,5	43,0
Services d'infrastructures	25,1	2,4	27,5	33,6	7,1	40,7
SNCL Services d'ingénierie - Total	142,4 \$	30,1 \$	172,5 \$	175,7 \$	39,6 \$	215,3 \$
Ressources	(75,0)	7,2	(67,9)	(47,3)	9,3	(38,0)
Projets d'infrastructures d'IAC	(25,1)	2,5	(22,6)	2,3	5,1	7,4
SNCL Projets - Total	(100,1) \$	9,6 \$	(90,5) \$	(45,0) \$	14,4 \$	(30,6) \$
SP&GP - Total	42,2 \$	39,8 \$	82,0 \$	130,8 \$	54,0 \$	184,7 \$
Capital	37,1 \$	0,1 \$	37,2 \$	77,1 \$	0,1 \$	77,2 \$
Total	79,3 \$	39,8 \$	119,2 \$	207,9 \$	54,0 \$	261,9 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENTS	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ
PAR SECTEUR						
ICGP	217,4 \$	75,6 \$	293,0 \$	264,4 \$	84,2 \$	348,5 \$
Énergie nucléaire	103,8	10,2	114,1	82,3	10,1	92,3
Services d'infrastructures	65,2	7,6	72,8	53,3	11,2	64,4
SNCL Services d'ingénierie - Total	386,4 \$	93,5 \$	479,9 \$	399,9 \$	105,4 \$	505,3 \$
Ressources	(255,4)	25,3	(230,1)	(290,3)	33,3	(257,0)
Projets d'infrastructures d'IAC	(40,3)	12,1	(28,2)	(129,9)	15,9	(113,9)
SNCL Projets - Total	(295,7) \$	37,5 \$	(258,2) \$	(420,2) \$	49,2 \$	(370,9) \$
SP&GP - Total	90,7 \$	131,0 \$	221,7 \$	(20,3) \$	154,6 \$	134,4 \$
Capital	97,5 \$	0,2 \$	97,7 \$	211,7 \$	0,2 \$	211,9 \$
Total	188,2 \$	131,2 \$	319,4 \$	191,4 \$	154,8 \$	346,3 \$

10 Risques et incertitudes

10.1 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Il est fait mention de la note 12 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019 que le présent rapport de gestion accompagne pour les mises à jour concernant certaines poursuites judiciaires en instance auxquelles la Société et/ou une ou plusieurs de ses filiales et/ou partenariats sont partie.

Les facteurs de risque suivants complètent les facteurs de risque énoncés dans la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2019, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de la Société. Le facteur de risque « répercussions de la pandémie de COVID-19 » est mis à jour et remplacé dans les présentes pour refléter les effets continus de la pandémie de COVID-19 sur la Société. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de la Société, aucun changement important n'a été apporté aux facteurs de risque présentés dans le rapport de gestion annuel de la Société pour 2019.

RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES À COURT TERME

Fin décembre 2019, une maladie causée par une nouvelle forme de coronavirus (« COVID-19 ») a été identifiée. Originaire de Wuhan, capitale de la province de Hubei, en Chine, la maladie s'est ensuite propagée à l'échelle planétaire. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé officiellement qu'il s'agissait d'une pandémie. La pandémie de COVID-19 a sensiblement perturbé l'état de santé de la population mondiale ainsi que la situation économique et les marchés financiers internationaux, ce qui a entraîné une période indéterminée de ralentissement de l'économie mondiale et des récessions. L'incidence complète de la pandémie de COVID-19, y compris l'impact des mesures de prévention et d'atténuation qui continuent d'être prises par la Société, d'autres entreprises et des gouvernements du monde entier pour lutter contre la propagation de la maladie, continue d'évoluer rapidement. La pandémie a eu et continue d'avoir des effets défavorables significatifs dans les pays et régions où la Société possède des bureaux, assure des services et détient des placements, et a créé et continue de créer une volatilité importante et une pression négative sur pratiquement toutes les économies nationales, ainsi que sur l'ensemble des marchés financiers. Pour le moment, personne (entité ou expert) n'est en mesure de prévoir avec précision la durée ou la portée de la pandémie et bien que certaines incidences se sont matérialisées; il est particulièrement difficile pour la Société de bien évaluer ou mesurer la portée complète et l'ampleur des répercussions de la pandémie sur la Société, ses activités, sa situation financière et ses perspectives. La pandémie de COVID-19 a eu et continuera probablement d'avoir un effet défavorable, sur la situation financière, les liquidités, les résultats d'exploitation futurs et les perspectives de la Société, en raison notamment des facteurs suivants :

- Les mesures prises par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour freiner les activités dans le but de ralentir la propagation de la COVID-19, y compris des mises en quarantaine obligatoires, des restrictions sur les déplacements, des appels à « rester à la maison » et des limites imposées sur les types d'entreprises qui peuvent continuer leurs activités et sur les types de projets de construction qui peuvent se poursuivre, ont causé et continueront possiblement de causer d'importantes interruptions d'activités et ont limité et continueront possiblement de limiter la capacité de la Société à assurer ses services. Les activités mondiales de la Société ont été et continueront probablement d'être perturbées à divers degrés à court et à moyen terme (et peut-être à long terme), notamment en raison i) de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement de la Société qui l'empêchent de trouver le personnel, l'équipement ou les pièces nécessaires, ii) de retards dans des projets attribuables à des arrêts temporaires ou partiels, et iii) de

l'incapacité par la Société de continuer ou poursuivre des projets par suite d'arrêts prolongés ou complets de projets, qui peuvent, dans chaque cas, exposer la Société à des pénalités ou à des sanctions aux termes de contrats, à des réclamations pour cause d'interruption des activités ou même à l'annulation ou à la résiliation de contrats. De plus, les mesures prises pour freiner l'activité ont également eu des répercussions négatives sur les résultats financiers de la Société en raison de la baisse de la circulation sur l'Autoroute 407 ETR, ce qui a entraîné une baisse des revenus de dividendes que la Société a reçus de sa participation restante de 6,76 % dans l'Autoroute 407 ETR, y compris l'absence de dividendes provenant de cet investissement au deuxième trimestre de 2020 ainsi qu'une réévaluation défavorable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR comptabilisée au premier trimestre de 2020.

- La propagation de la COVID-19 peut continuer d'avoir une incidence sur la santé du personnel, des partenaires et des entrepreneurs de la Société, y compris les membres de sa direction, et peut continuer de rendre difficiles le recrutement, l'attraction et le maintien en poste de personnel qualifié, réduire la disponibilité de son effectif et avoir des conséquences sur le plan humain qui peuvent, à leur tour, avoir des répercussions néfastes sur ses activités. Ces effets peuvent être aggravés par d'autres maladies saisonnières, comme la grippe.
- Dans certains territoires où la Société exerce ses activités, certaines des mesures restrictives mises en œuvre précédemment ont été assouplies ou éliminées et la Société a pu reprendre ses activités. Après les interruptions auxquelles la Société a été soumise, la reprise a été et peut continuer d'être retardée ou limitée en raison des effets persistants de la COVID-19 sur les employés, les entrepreneurs, les fournisseurs, les fournisseurs de services tiers et les clients de la Société. La reprise des travaux peut aussi continuer d'imposer un fardeau financier supplémentaire à la Société qui cherche à reprendre des projets assortis de mesures de sécurité adéquates, lesquelles pourraient ne pas être suffisantes pour atténuer le risque d'infection et qui pourraient entraîner une augmentation des maladies chez les employés et les entrepreneurs de la Société et l'interruption des activités qui en découle, ainsi qu'une baisse de la productivité en raison des conditions de travail révisées. Malgré la levée de certaines mesures restrictives, la résurgence récente du virus au Canada, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres pays où la Société exerce ses activités, la propagation continue de la pandémie aux États-Unis et toute résurgence de la pandémie peuvent entraîner la réintroduction de restrictions auparavant assouplies ou éliminées ou l'imposition de nouvelles restrictions qui pourraient être plus lourdes.
- La Société a mis en œuvre des mesures de travail à domicile et la plupart des membres du personnel des Services d'ingénierie de la Société ont pu et continuent de travailler à partir d'emplacements autres que des bureaux. Toutefois, ces mesures de travail à domicile ont eu et peuvent continuer d'avoir une incidence sur la productivité de certains employés. En outre, les mesures mises en œuvre par la Société présentent des défis opérationnels et des risques sur le plan de la cybersécurité, car les ressources technologiques dont disposent les employés à domicile ne sont peut-être pas aussi performantes que dans les bureaux de la Société et, par conséquent, pourraient limiter les capacités et la fiabilité des réseaux, systèmes d'information, applications et autres outils utilisés par ceux-ci. De plus, comme dans le cas de nombreuses autres entreprises et organisations qui ont mis en œuvre des mesures de travail à domicile, le fait qu'une partie importante de l'effectif de la Société travaille à distance à partir d'emplacements autres que des bureaux a entraîné une augmentation du nombre de points d'attaque potentiels et des risques accrus en matière de cybersécurité, y compris une augmentation des attaques d'hameçonnage, l'introduction de logiciels malveillants et des pressions sur les réseaux technologiques locaux pour les opérations à distance, et pourrait causer une diminution de la capacité d'exécuter des fonctions essentielles. La Société pourrait également faire face à des risques juridiques, financiers et liés à sa réputation si elle ne protège pas les données contre les atteintes à la sécurité ou les cyberattaques.
- La poursuite des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 pourraient détourner l'attention de la direction des principales orientations stratégiques de la Société, accroître les coûts en raison de la priorité accordée aux questions de santé et de sécurité et aux mesures d'atténuation qui lui sont imposées au bénéfice de son personnel et la poursuite des projets en cours, et faire en sorte que la Société réduise, retarde, modifie ou abandonne des projets qui auraient pu autrement accroître sa valeur à long terme.

- La perception par le public des risques associés à la pandémie de COVID-19 a entraîné, et pourrait continuer d'entraîner une diminution de la demande de services de la Société et une détérioration des conditions économiques.
- Même si la Société poursuit les mesures de restructuration dans son secteur Ressources sous-performant, la forte baisse de la demande de pétrole et de gaz naturel a eu et pourrait continuer d'avoir un effet défavorable sur la demande pour les services offerts par la Société dans ce secteur, alors que les clients du secteur du pétrole et du gaz continuent de réviser à la baisse leurs investissements et d'ajuster leurs activités en fonction des conditions incertaines du marché et des prix instables des marchandises. Par ailleurs, la volatilité des marchés du pétrole et du gaz naturel peut poser des difficultés sur le plan des liquidités pour le secteur Ressources de la Société, car les clients du secteur du pétrole et du gaz peuvent chercher à retarder, reporter, rééchelonner ou arrêter les paiements en raison de leurs propres problèmes de liquidité ou mesures de restructuration ou de protection visant les créanciers.
- Bien que les conditions du marché se soient stabilisées en grande partie au cours des derniers mois, cette instabilité a causé, et la résurgence ou la propagation continue de la pandémie dans de nombreuses régions pourrait encore une fois causer, une volatilité ou une baisse importante du cours des titres de la Société. En outre, la Société pourrait avoir de la difficulté à accéder à des emprunts et à des capitaux propres à des conditions attrayantes, ou même être dans l'impossibilité d'en acquérir, en raison de perturbations ou d'instabilités graves sur les marchés financiers mondiaux et de la détérioration des conditions de crédit et de financement.

En raison de la nature sans précédent de la pandémie de COVID-19 et de sa durée, et du fait que la réponse à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'un pays ou d'une région à l'autre, les estimations des répercussions économiques demeurent intrinsèquement très incertaines et spéculatives. Bien que la Société (i) ait conclu une alliance stratégique avec des partenaires technologiques clés pour fournir une plateforme de collaboration numérique, à laquelle ses employés peuvent avoir accès à partir de leur domicile ou d'autres emplacements éloignés afin de s'assurer que les niveaux élevés de réalisation des projets sont maintenus, ii) ait obtenu du travail en lien avec la COVID-19, notamment par la sélection du partenariat SNC-Lavalin PAE pour appuyer les efforts de préservation de la santé du gouvernement du Canada, et iii) continue de soumissionner pour et d'obtenir du travail pour des projets semblables, en plus de s'engager à gérer et atténuer les facteurs de risque décrits plus haut, il se peut que ces efforts n'atténuent pas suffisamment les répercussions néfastes de la COVID-19 sur ses activités; et l'efficacité de ces efforts et la mesure dans laquelle la pandémie touche ses activités dépendra de facteurs indépendants de sa volonté, notamment la durée et la portée de la pandémie, la résurgence actuelle de la pandémie ainsi que la probabilité, le moment, la durée et la portée de toute autre résurgence ou accélération de la pandémie de COVID-19, les mesures prises ou nécessaires pour freiner la propagation de telles éclosions, la mise au point et la distribution d'un ou de plusieurs vaccins et/ou traitements thérapeutiques efficaces pour lutter contre la COVID-19, et à quel moment cela surviendra, la repriorisation, le report ou l'abandon des projets existants, la rapidité avec laquelle et la mesure dans laquelle l'activité économique normale peut reprendre, et les effets prolongés sur nos clients et la demande de nos clients pour nos services. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, la Société peut continuer de subir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière et ses perspectives en raison de la perturbation continue de l'économie mondiale et de toute récession en découlant, dont les répercussions pourraient persister au-delà de cette période; cet effet pourrait ne pas se refléter pleinement dans nos résultats d'exploitation avant plusieurs périodes.

En plus de l'incertitude entourant la pandémie de COVID-19 actuelle, il y a aussi l'incertitude à court terme découlant des prochaines élections de novembre 2020 aux États-Unis, des modifications éventuelles aux lois, et aux règlements, politiques, dépenses et programmes gouvernementaux, des fermetures possibles du gouvernement, de la conjoncture économique et commerciale et d'autres questions connexes, ainsi que de toutes les répercussions associées.

La pandémie de COVID-19 et l'incertitude entourant les prochaines élections aux États-Unis pourraient également avoir pour effet d'accroître d'autres risques et incertitudes énoncés dans la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2019, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 et du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de la Société, notamment, mais sans s'y limiter, ceux qui ont trait à la santé et à la sécurité de l'effectif de la Société à l'échelle mondiale, à ses liquidités et à sa situation financière, aux retards et aux arrêts de projets (ainsi qu'aux coûts supplémentaires qui s'y rattachent), à la forte et constante volatilité des prix des marchandises, au risque de crédit/recouvrement de ses clients et partenaires, à sa dépendance à l'égard de tiers et aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement, aux risques de passation de marchés, aux risques associés à l'obtention de nouveaux contrats, aux risques globaux et macroéconomiques, à la prestation de services par la Société pour le compte d'organismes gouvernementaux, aux changements ou retards dans l'exécution de l'orientation stratégique de la Société annoncée en juillet 2019, aux retards dans l'achèvement des contrats de construction restants clés en main à prix forfaitaire et à l'augmentation des cyberattaques.

11 Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- l'information significative relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;
- l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période de trois mois se terminant le 30 septembre 2020, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

12

Informations trimestrielles

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2020			2019				2018
	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE
Produits :								
SNCL Services d'ingénierie ⁽¹⁾	1 447,7	1 469,5	1 534,8	1 573,6	1 501,9	1 499,8	1 442,0	1 502,9
SNCL Projets	519,1	461,6	648,5	826,3	850,6	709,7	849,0	982,5
Capital ⁽¹⁾	38,9	21,6	46,2	36,2	79,6	74,7	72,2	77,1
Total des produits	2 005,7	1 952,7	2 229,5	2 436,1	2 432,2	2 284,2	2 363,2	2 562,5
RAIL	(10,0)	(101,7)	(43,3)	(266,6)	3 108,0	(2 113,9)	13,9	(1 584,7)
Charges financières nettes	29,3	26,3	31,5	24,6	42,1	92,9	52,4	44,3
Résultat avant impôts sur le résultat	(39,3)	(128,0)	(74,8)	(291,2)	3 065,9	(2 206,8)	(38,5)	(1 629,0)
Impôts sur le résultat	45,1	(18,2)	(12,3)	(2,2)	309,3	(88,1)	(20,2)	(30,2)
Résultat net	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6	(2 118,7)	(18,3)	(1 598,8)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	(85,1)	(111,6)	(66,0)	(292,9)	2 756,7	(2 118,3)	(17,3)	(1 598,7)
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7	1,8	3,4	3,9	(0,1)	(0,4)	(1,0)	—
Résultat net	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6	(2 118,7)	(18,3)	(1 598,7)
Résultat de base par action (en \$)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70	(12,07)	(0,10)	(9,11)
Résultat dilué par action (en \$) :								
Provenant de SP&GP	(0,63)	(0,67)	(0,26)	(1,77)	0,67	(12,44)	(0,38)	(9,42)
Provenant de Capital	0,15	0,04	(0,11)	0,10	15,04	0,37	0,29	0,32
Résultat dilué par action (en \$)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70	(12,07)	(0,10)	(9,11)
Dividende déclaré par action (en \$)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,10	0,10
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	(110,6)	(118,2)	(45,9)	(310,4)	116,9	(2 183,8)	(67,4)	(1 654,3)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des investissements de Capital :								
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	16,9	—	21,1	20,3	41,9	41,9	41,9	39,2
Provenant des autres investissements de Capital	8,6	6,6	(41,1)	(2,8)	2 597,9	23,5	8,1	16,4
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(85,1)	(111,6)	(66,0)	(292,9)	2 756,7	(2 118,3)	(17,3)	(1 598,7)

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie de la Société (voir la section 8).

13

Événements postérieurs à la date de clôture

En octobre 2020, la Société a reçu une décision d'arbitrage défavorable sur l'un de ses anciens projets de construction clés en main à prix forfaitaire dans le secteur Ressources. Au 30 septembre 2020, un montant à payer de 57,9 millions \$ lié à cette décision était inclus dans les « Autres passifs financiers courants » à l'état consolidé de la situation financière.